

PRIX DE L'ABONNEMENT

Table with 2 columns: Duration (1 an, 6 mois, 3 mois) and Price (\$3.00, 2.00, 1.00). Includes 'EDIT ON HERBOMADAIRE' and 'au comptant d'avance'.

LA JUSTICE

"DIEU ET MON DROIT."

Redacteurs en chef: REMI TREMBLAY et ERNEST CHOUINARD

BUREAUX: 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville, Quebec.

TARIF DES ANNONCES

Table with 2 columns: Type of ad (Première insertion, Autres insertions) and Price (\$0.15, 0.07).

Les annonces suivantes seront insérées pour un centime le mot: Demande d'emploi, demande de domestique, etc.

BELLEAU & Cie, administrateurs

ENTRENOUS

Depuis quelques semaines, mille circonstances plus ou moins impérieuses, jointes à mille occupations plus ou moins absorbantes, m'ont fait négliger mes fidèles lecteurs de Québec.

Le livre a été imprimé à Montréal dans le cours de l'été. Le poète, est, me dit-on, en train de se faire, à Québec, la réputation d'écrivain élégant et consciencieux qu'il avait laissée parmi ses confrères journalistes de Montréal.

Vous avez dû le voir passer cent fois sous la porte Saint-Louis, un livre ou un paquet de journaux sous le bras, se dirigeant vers le parlement, le pas classique, la tournure sérieuse, l'air un peu renfrogné des hommes timides.

Arrêtez-le; de suite sa physionomie s'éclaircit; son œil bleu, au coin duquel la patte d'oie commence à s'imprimer—ce qui frise la quarantaine—s'allumera d'une étincelle; et, sous sa légère moustache aux tons d'or fauve, se dessinera le pli d'un sourire spirituel et bienveillant.

Vous êtes devant M. Rémi Tremblay. Serrez-le cordialement la main: c'est celle d'un homme d'esprit, d'un franc patriote et d'un vaillant travailleur.

Mais je vous ai dit qu'il était modeste: laissez-là la personnalité de l'auteur, et parlons de son œuvre.

C'est un recueil de vers intitulé: Coups d'aile et coups de bec, —comme pour faire pendant aux Coups d'aile et coups de plume de Lusignan.

Il y a de tout dans ce volume: de l'épopée, du drame, du lyrisme, de la satire, de l'histoire, de la politique, des sonnets, des chansonnettes, des parodies, et même des calembours.

Victor Hugo aurait intitulé cela: La Rose des Vents de l'Esprit. Admettons tout d'abord que si la poésie canadienne n'a pas encore produit son chef-d'œuvre, les Coups d'aile et coups de bec de M. Tremblay ne sont pas faits pour combler la lacune.

Notre auteur appartient assez à l'élite intellectuelle, son talent est assez sérieusement trempé, pour qu'une restriction de ce genre ne le surprenne pas, et surtout ne le blesse point.

Il le sait fort bien lui-même: il n'a pas fait un chef-d'œuvre; et il préférerait certainement à une louange banale, que je lui dise avec sincérité: monsieur, malgré ses défauts, vous avez écrit un livre fort intéressant, amusant aussi, ce qui ne nuit pas—et en somme très remarquable sous bien des rapports.

Où, ce livre sans être un chef-d'œuvre est très remarquable. Dites-moi, par exemple, si cette page de satire n'est pas écrite de main de maître, et si l'ironie malicieuse d'un poète a jamais plus lestement fait la nique aux politiques intriguants et tarés:

Et nos hommes d'Etat, à leurs devoirs fidèles, N'ont jamais négligé de poser en poésie.... Pour les peintres: si bien que la posterité, Sans qu'ils ont toujours cherché la Vérité! S'ils ne la trouvent pas, c'est que cette inconnue Se cache dans un puits en petite eau.

On dit qu'en voyant dans ce désahallé, Plus de son cotte-cotte, se pâmait d'effrayé. Comme il porte toujours sa robe d'innocence, Ce costume léger lui semble une indifférence. Oct habit primitif est fort décollé; Le tailleur qui l'a fait l'a fait fort décoré. Cela n'a rien de faux, mais c'est un peu trop lesté Pour ne pas offenser son regard trop modeste. S'il pouvait la couvrir de quelques oripeaux? Reste de la toison de quelques vils troupeaux! Mais, à beau blâmer ce pâmé de résonne, La Vérité persiste à rester toute nue; Et blottie en un coin de son petit tendreau, Ne se montre aux mortels qu'en costume scabreux Effarouché ainsi nos yeux trop purloinés. D'une tout est pour le mieux dans le meilleur des (mondes).

Partout, sous le soleil, règne la probité; Le vice triomphant n'est jamais respecté; La vertu n'est jamais victime de l'intrigue; Jamais le courtisan ne se montre profond; De compliments flatteurs envers l'homme taré! J'avais écrit coquin mais je l'ai raté.

Vous admirez comme moi, n'est-ce pas, cette manière franche, sobre, alerte; cette phrase marchant droit devant soi; ce vers plein, robuste, ingambe.

Pas de chevilles là-dedans, et du sens toujours. Et cette rime! on dirait que M. Tremblay est un habitué du passage Choiseul.

Preuve que chez un versificateur consciencieux, la vigueur de la pensée n'exclut aucunement l'impeccabilité de la forme.

Il sait que l'une n'a pas le droit de mépriser l'autre. Et il les fait marcher de pair.

Ajoutons que ce poète humoristique, dont la verve légère affecte de ne lancer que des lardons spirituels, porte quelquefois des coups de boutoirs qui marquent un homme au front par la vie.

Tout le monde se souvient qu'un jour, le fils d'un volontaire de 1837, qui à la prétention de percher haut dans sa morgue de tory aristocrate, avait écrit un livre destiné à réhabiliter son père en ravivant Chénier et les patriotes conquérants de nos libertés constitutionnelles.

Rémi Tremblay lui décoche une pièce de vers que je voudrais citer tout entière, dans son ironie splendide, et qui se termine par les six vers suivants: Ce poète s'adresse à Lusignan, qui venait de servir au seigneur du Plateau-des-Chênes une râclée numéro un:

Qu'un homme comme lui se permette de rimer, entre poire et fromage, quelque pochade saugrenue bourrée de calembredaines et de coqs-à-l'âne, c'est parfait; l'on rit, l'on trinque, et c'est fini.

Mais, quelle que soit l'ingéniosité de l'inspiration qui sert le poète à ces moments de laisser-aller, ou toute sa préoccupation consiste à provoquer l'éclat du rire, ce n'est pas là la Muse.

C'est tout au plus la folle musette qui doit s'envoler et disparaître, comme la chanson de Mürger, après avoir mouillé son aile au bord de la coupe où rutilent les rubis ou les tapazes de la jeunesse effervescente et riieuse.

Ces écarts de l'imagination n'ont rien de pas dans un livre, surtout à côté des belles pages que je viens de citer. Avec ces restrictions toutes sympathiques, j'offre mes félicitations cordiales à mon confrère, et au nom des lettres canadiennes, je lui demande un nouvel effort.

LOUIS FRÉCHETTE.

Puisqu'il nous reste encore un vantage encaillé, Ne mutilé donc pas l'ouvrage dépareillé; Il faut le conserver au nom de la science; Que sur son haut perchoir il reste en permanence. Pour redire ces mots aux parasites d'hélas! Hélas! regardez-moi! Les miens vous ont trahis!

Le trait est saillant. C'est un coup de fouet à la Juvénal. Le Maître n'aurait pas fait mieux. Puisque j'en suis à apprécier la verve satirique, ou plutôt les coups de bec de M. Tremblay, citons encore ce couplet de chansonnette, imitation de la chanson de Desaugiers: C'est l'eau qui nous fait boire, du vin, du vin du vin!

Sans esprit et sans cœur, Que d'hommes en ce monde, Grâce à leur bourse ronde, Prenent un air vaillant! Ils sont plus sots qu'onnettes, Mais tout leur vient à point. Dieu garde pour les bêtes, Du foin, du foin, du foin!

Quant aux pensées philosophiques, le recueil de M. Tremblay en contient, tant et plus. On les trouve disséminées ça et là, dans une ode, dans une strophe, dans un couplet, exprimées toujours avec une clarté, une précision, qui n'excluent ni l'élégance ni la tournure lyrique:

Les ans peuvent naître et mourir, Qu'importe à ceux que l'espérance Anime et fait fuir d'avance? Des biens que le ciel doit offrir?... Tout en formant des vœux pour que Dieu nous préserve.

De tant de vœux redoublés, Remercions le ciel des jours qui nous réserve, Et des jours qui nous a comptés.

Un des côtés les plus frappants du talent de M. Tremblay, c'est de pouvoir condenser une pensée, une réflexion, un sarcasme ou un plaisanterie dans un seul vers coulé pour ainsi dire automatiquement, sans heurt, sans tiraillement, sans le moindre effort apparent.

Il y a dans les Coups d'aile et coups de bec des centaines de vers frappés à ce coin, et qui semblent écos sous la plume avec toute la spontanéité d'un proverbe ou d'un axiome familier.

C'est là un mérite d'écrivain qui n'est pas mince; et, de tous les poètes canadiens, je ne connais guère que Marchand qui puisse lutter avec Tremblay sur ce terrain.

Qu'on lise la pièce In forma pauperis, lue, l'année dernière, devant la Société Royale, et l'on m'en dira des nouvelles.

J'ai dit, un peu plus haut, que M. Tremblay était non-seulement un homme d'esprit et un vaillant travailleur, mais encore un franc patriote.

Je veux le prouver en citant deux strophes d'une pièce qu'il écrivait à l'occasion de la grande humiliation nationale qui a fait de lui—conservateur convaincu—un des plus valeureux partisans de la coalition de 1866.

Ces deux strophes montreront en même temps, que, pour être un poète humoristique, M. Tremblay n'en sait pas moins faire résonner fièrement le clairon de la grande poésie.

Elles prouveront que le titre choisi par le poète est juste; et que, s'il sait appliquer de bons coups de bec, il sait aussi donner de vastes coups d'aile.

Ecoutez-le; ou croirez entendre sonner la note émue et vibrante de Bé-ranger:

Le ciel est noir, l'orage s'annonce; Et la discordance alarme ses brandans; Pour étayer un pouvoir qui chancelle, Le fanatisme arme ses mirandons. Assourdisse la rage des sectaires, Frappez, frappez, l'âs vâlets des bourreaux. Un peuple entier, maudit vos candidatures, Et vos gilets font surgir des héros. Quand l'oppresser veut nous forger des chaînes, De son cotte-cotte, se pâmait d'effrayé. Et fiers du sang qui coule dans nos veines, Restons français!

Restons français! tenez tête à l'orage; Consolidons l'union de nos aïeux, En burinant une nouvelle page. Au lieu d'or d'un passé glorieux, Aux préjugés opposons une digue. Notre jeunesse, espoir du lendemain, De la défense organise la ligne; Malheur à qui sur nous porte la main! Qu'il l'oppresser veut nous forger des chaînes De son cotte-cotte, se pâmait d'effrayé; Et, fiers du sang qui coule dans nos veines, Restons français!

Il n'y a pas à dire, c'est là du souffle, et du vrai. Le cœur a parlé. Et quand le cœur parle on est toujours poète.

Et quand on a ce que M. Tremblay possède à un éminent degré, la facilité du rythme et de la rime, on peut toujours écrire de la grande et belle poésie.

C'est pourquoi, mais c'est la seule réserve que je veuille faire à mes applaudissements—je reprocherai impitoyablement à l'auteur de Coups d'aile et coups de bec d'avoir déparé son livre par des trivialités burlesques tout à fait indignes de son talent.

Qu'un homme comme lui se permette de rimer, entre poire et fromage, quelque pochade saugrenue bourrée de calembredaines et de coqs-à-l'âne, c'est parfait; l'on rit, l'on trinque, et c'est fini.

Mais, quelle que soit l'ingéniosité de l'inspiration qui sert le poète à ces moments de laisser-aller, ou toute sa préoccupation consiste à provoquer l'éclat du rire, ce n'est pas là la Muse.

C'est tout au plus la folle musette qui doit s'envoler et disparaître, comme la chanson de Mürger, après avoir mouillé son aile au bord de la coupe où rutilent les rubis ou les tapazes de la jeunesse effervescente et riieuse.

Ces écarts de l'imagination n'ont rien de pas dans un livre, surtout à côté des belles pages que je viens de citer. Avec ces restrictions toutes sympathiques, j'offre mes félicitations cordiales à mon confrère, et au nom des lettres canadiennes, je lui demande un nouvel effort.

LOUIS FRÉCHETTE.

MANUFACTURE

RENFORTS DE CHAUSSURES, DE SEMELLES D'INTERIEUR, ET DE TALONS

USINE ET BUREAU 9-17, rue Saint-Vallier, SAINT-SAUVEUR.

Cet établissement est le plus considérable de ce genre, non seulement du Canada, mais de toute l'Amérique. M. Cléophas Rochette en est le fondateur et le propriétaire. Les principales machines employées sont de son invention, et les procédés de fabrication en usage ont été brevetés au Canada et aux Etats-Unis en 1882.

Cette maison produit annuellement quatre millions de paires de renforts, autant de fausses semelles, un million et demi de talons en cuir solide, un demi-million de feuilles de carton-cuir, dans lequel il n'entre pas de papier, et enfin, un demi-million de renforts en papier-cuir.

Tous ces articles, à part le dernier, sont fabriqués avec les rebuts de cuir des tanneries, avec les chevêures, et les retailles.

Les tanneurs de Québec sont loin de fournir à M. Rochette sa provision, il est obligé de s'adresser à toutes les tanneries du Canada, et d'importer quelquefois des Etats-Unis l'article indispensable à son industrie.

Cette industrie est toute récente, elle date à peine de quinze ans. Quelques familles employèrent leurs enfants à disposer symétriquement, à coller ensemble, à presser et à couper d'après un patron donné les déchets de cuirs ramassés dans les tanneries, mais cela se faisait sans appareils spéciaux. M. Jean Rochette donna une certaine impulsion à cette occupation en employant plus de monde, mais c'est surtout à M. Cléophas Rochette que revient le mérite d'en avoir fait une industrie importante. Il y a vingt ans, on brûlait ou on jetait à la rivière tous ces déchets, que M. Rochette est parvenu à utiliser.

N'est-ce pas là une ingénieuse application des paroles de la Sainte-Ecriture: "Calligite fragmenta ne perant"? (Recueillez les débris, afin que rien ne soit perdu).

M. Rochette donne de l'ouvrage à plus de 200 personnes et paie en salaires au-delà de \$40,000 par année. C'est bien le cas de dire qu'il n'y a pas de sot métier.

A cette fabrique sont attachés une forge et une boutique de menuisier. Presque tous les outils à main—formes, couteaux, marteau, emporte-pièces, plaques pour presser, etc.—sont faits dans l'établissement même, et il en est ainsi d'une partie des appareils mécaniques, la plupart étant de l'invention de M. Rochette.

On emploie à peu près autant de femmes que d'hommes. On compte tout au plus cinq ou six filles de quatorze ans, mais on a un assez grand nombre de garçons de cet âge. Il n'y a pas de demort-saison. Les femmes gagnent de 50cts à 90cts par jour, les garçons presque autant, et les hommes une piastre à peu près. Presque tout le monde travaille à la pièce. On n'emploie pas d'enfants au-dessous de 14 ans.

Il n'y a pas de corps de bâtisse à proprement parler. M. Rochette, à mesure que l'espace lui manquait, a acheté successivement plusieurs propriétés contiguës, et le besoin de s'étendre davantage se fait vivement sentir. C'est une industrie qui demande beaucoup d'espace, surtout pour le séchage.

La maison n'emploie pas de commis-voyageurs. Elle vend une grande quantité de ses produits aux manufacturiers de chaussures de Québec. Elle a deux dépôts de ses marchandises à Montréal, rue Saint-Paul No 508, et rue Lemoine No 35.

Son commerce s'étend sur toute la Puissance, et elle exporte environ le quart de ses produits en Angleterre, où elle ne livre que sur commande.

Le montant des affaires avec l'Europe a doublé depuis l'année dernière. Nous le disons sans hésitation: la visite que nous avons faite à cet établissement a été pour nous une grande surprise, une véritable découverte. Nous avons trouvé des choses dont nous ne soupçonnions pas même l'existence. Un bon nombre de nos lecteurs ne sont-ils pas dans le même cas?

Les notes suivantes compléteront notre description.

On consomme tous les jours un quart de fleur pour faire de la colle. Ce sont des femmes qui font le collage des morceaux de cuir, et elles travaillent dans des locaux séparés. Les pièces ainsi collées sont soumises à l'action de puissantes presses hydrauliques.

On utilise la force motrice de deux machines à vapeur, ayant ensemble une force de 75 chevaux. La vapeur ayant déjà servi est mise à profit pour le chauffage des séchoirs et des ateliers de travail, au moyen d'un système de condensation dans des tuyaux et des réservoirs.

Les précautions contre le feu sont excellentes. On a deux gardiens de nuit toujours sur le qui-vive. Une puissante pompe à incendie, munie de 300 pieds de boyaux, est toujours prête à fonctionner, et le réservoir d'eau est d'une grande capacité.

M. J. O. A. Frenette est le teneur de

livres de la maison; il a pour assistant M. F. Blouin, jr.

M. P. Richard est le contre-maître général. Melles Giroux et Sirois dirigent les ateliers d'appareillage et de collage des renforts et des semelles. Le tailleur se fait à l'emporte-pièce. Ce travail est fait surtout par des garçons de 14 à 18 ans.

C'est un vieillard de quatre-vingts ans, encore frais et alerte, qui prépare la colle.

B. L.

Depeches de nuit

DES AVENTURIERS CANADIENS

Favours du roi de Westenberg. St-Jean, N. B., 2 nov.—Les mécomptes du roi de Westenberg qui font en ce temps-ci le sujet des commentaires de la presse tropéenne intéressent vivement les habitants du Nouveau-Brunswick.

On vient de découvrir que les deux favoris et conseillers de ce souverain, qui s'est acquis la haine de ses sujets à cause de son favoritisme, sont tous deux des ministres du culte natifs de cette province, nommés respectivement Woodcock et Hendry.

Nouvelles du Manitoba

La situation relativement calme.

L'honorable M. Blake de retour de l'Ouest. Winnipeg, 2 nov.—Un télégramme reçu du théâtre de la guerre entre les chemins de fer mandate que tout est relativement paisible encore aujourd'hui.

Le Northern Pacific a fait poser environ un mille de rails à l'ouest du Pacifique Canadien, et des travaux sont déjà placés sur un parcours de plusieurs milles; la pose des rails avance rapidement en dépit de tous les obstacles et des contre-temps soulevés par la compagnie rivale. On voudrait pouvoir terminer le chemin de la Rivière Rouge avant la saison vigoureuse, ce qui éviterait des dommages considérables au Manitoba.

Les ministres refusent de faire aucune déclaration sur les intentions du gouvernement relativement au conflit.

En tout cas, les deux parties se surveillent soigneusement, et il faudrait bien peu de chose pour qu'une émeute éclate avec toutes ses terribles conséquences.

Le Pacifique a apporté presque une armée pour défendre les points des traverses projetées. Et ce déploiement de la force armée aura imposé la crainte suffisamment pour empêcher toute surprise, disent les amis de la compagnie.

L'honorable M. Blake est passé à Winnipeg hier soir, de retour à la province d'Ontario.

Echos de la capitale

L'affaire du Manitoba vis-à-vis le Pacifique devant le Conseil Privé.

Un banquet funèbre.

Statistiques municipales.

Accroissement rapide d'une secte immorale dans le Nord-Ouest.

A propos de Chinois expédiés en consignment.

La ligne de la Fédération impériale à l'œuvre.

Ottawa, 2 nov.—L'affaire des voies ferrées du Manitoba est venue de nouveau devant le comité des chemins de fer du Conseil Privé aujourd'hui. Le juge Clarke a comparu pour le Pacifique Canadien et M. Gormally pour le gouvernement du Manitoba. Ce dernier a soumis nombre de propositions à être jugées par la Cour Suprême, mais elles ont toutes été rejetées et le programme tracé par l'ex-juge Clarke a été adopté presque intégralement par le gouvernement fédéral.

Le procureur général Martin voulait que la Cour Suprême se prononce sur la question de savoir si l'acte fédéral de 1883, déclarant certaines voies ferrées locales chemins fédéraux, est, ou non, ultra vires, mais il est évident que le gouvernement fédéral veut étudier cette question.

Après quelque discussion, le comité des chemins de fer a rendu aujourd'hui un jugement par écrit, au cours duquel il est dit que "après audition des parties intéressées et à l'instance de l'avocat du C. P. R. la question suivante est soumise à la Cour Suprême du Canada: "D'après les dispositions de la section 19 de la loi des chemins de fer de 1883, le chapitre 21 des statuts du Manitoba est-il valide et de nature à conférer au commissaire des chemins de fer du Manitoba le droit d'autoriser la construction d'une voie ferrée comme celle de la Rivière Rouge, en ayant égard aux dispositions du chapitre 109 des statuts révisés du Canada, surtout la section 121, et aux sections 306 et 307 de l'acte des chemins de fer de 1888?"

Le ministre de la Justice a laissé entendre que la cause sera prochainement entendue par la Cour Suprême.

—On dit que le banquet offert à M. Muldoon en quelque sorte le banquet d'un condamné. Il paraîtrait que grâce à nombre de bévues commises par lui, et surtout par suite des mauvais traitements que les pauvres ouvriers italiens et grecs ont eu à subir grâce à son apathie, peut-être à sa connivence, ses collègues commencent à croire qu'il est de trop dans le cabinet.

—Le gouvernement fédéral a conçu une telle admiration pour le procureur général Webster, qui occupe actuellement pour le Times dans le procès de ce journal contre M. Parnell, qu'il a retenu ses services dans son procès contre le gouvernement de la Colombie Anglaise à propos de certains droits de mines.

—Le relevé des cotisations indique que la population de la cité d'Ottawa, y compris les faubourgs récemment annexés, est de 41,035 et que les cotisations totales sont de \$16,342,245, soit une augmentation de \$2,000,400 sur le revenu des cotisations de l'an dernier.

—L'augmentation exclusive des cotisations des faubourgs est de \$689,480.

—On rapporte au département de l'Agriculture que l'établissement des Mormons dans le Nord-Ouest accroit rapidement. Les immigrants de cette secte, immorale dans toute l'acceptation du ter-

me, transportés avec eux dans le pays un grand nombre de bestiaux.

—M. Smith et Keighly, propriétaire du vapeur Compagnie, propriétaire d'Owen Sound au département, des douanes pour lui réclamer une somme de \$50 que, disent-ils, les autorités douanières les ont forcés de payer pour un Chinois en consignment qui a pris la fuite. Ils prétendent que le Chinois en question était dans la prison de la douane quand il a pris le large et qu'ils n'en sont pas responsables.

Il appert cependant que les officiers de douane ne sont nullement tenus de s'occuper de la surveillance des Chinois en consignment, mais que les compagnies de chemin de fer sont responsables des fils du Ciel Empire qui frustrent les douanes en leur échapant.

—La section d'Ottawa de la ligne de la Fédération impériale a reçu l'invitation d'envoyer des représentants à une assemblée générale des fédérations impériales du Canada qui aura lieu à Toronto le 8 novembre.

Cette assemblée on avisera sur l'opportunité d'inviter les colonies à une conférence coloniale, qui sera tenue à Ottawa, pour y discuter les importantes questions commerciales du jour.

Nouvelles de Montreal

Funérailles de feu le juge Monk.

Decès de M. Malenfant, de Montreal.

Revue à la barre.

Montreal, 2 novembre.—M. Malenfant, l'un des plus riches citoyens de Montreal, vient de mourir. Il était vice-président de la Banque Hochelaga.

—Ce soir a lieu la première assemblée du Club National. L'on fixera la date des élections.

—Les funérailles du regretté juge Monk ont eu lieu ce matin au milieu d'un grand concours d'amis. Tout ce que la magistrature, le barreau, la finance et l'industrie compte de plus distingué, était venu rendre un dernier tribut d'hommages au juge intègre et savant qui vient de disparaître. Vers 9 heures, le convoi funèbre est parti de la demeure de son fils, M. F. D. Monk, sur la rue Lagacochette, pour se rendre à l'église Saint-Jacques où devait avoir lieu le service funèbre.

C'était la maison Halpin & Vincent qui avait fourni le corbillard.

Les porteurs du coin du poêle étaient sir A. Dornon, juge en chef de la cour du Banc de la Reine, les juges Cross et Doherty, l'honorable P. J. O. Chauveau, sénateur, W. J. Buchanan, gérant de la Banque de Montreal, et Strachan Bellhune, C. R.

Les trois fils et petits-fils du défunt suivent le convoi: viennent ensuite les membres de la magistrature et du barreau, et les étudiants en droit de l'Université Laval ferment la marche.

Dans le cortège nous avons remarqué: les juges Loranger, Jetté, Gill, Johnson, Mathieu, Taschereau, Davidson, Tait, Globensky, Mailhot, Desnoyers, Barry et Dugas; les honorables J. A. Chapleau, J. A. Ouimet, L. O. Taillon, MM. J. E. Robitoux, M. P. J. Curran, M. P. C. P. C. Beauclerc, M. P. J. G. Bergeron, M. P. J. Jos. Bassé, E. U. Piché, J. S. Hall, M. P. P. Thibault, A. J. Accotto, Rouer Roy, S. Pagnuelo, W. W. Robertson, L. H. Davidson, G. Nantel, M. P. P. Ryan, Dr. E. P. Lachapelle, Dr. W. H. J. Hingston, J. C. Hottin, C. R., Nolan de Lisle, P. S. Murphy, l'honorable W. W. Lynch, lieutenant-colonel Campbell, L. X. Perreault, L. J. Forget, Léandre Ethier, Dr. Lanctot, les révérends A. Marceux, vice-recteur de l'Université Laval, Rousselot et G. Bourrasa et un grand nombre d'autres.

Le service funèbre a été chanté avec grande pompe à l'église Saint-Jacques par l'abbé Rousselot, curé de la paroisse, avec les abbés Marceux et Bourrasa comme diacres et sous-diacres. Après le service, le convoi funèbre s'est mis en marche vers le cimetière de la côte des Neiges.

—Ce matin a eu lieu l'ouverture du terme de la Cour Criminelle pour novembre. Le juge Church présidait la Cour. Après les discours d'ouverture, on fait l'appel de la liste des petits jurés. Plusieurs présentent des certificats de médecins, d'autres se prétendent atteints de surdité pour échapper à leurs devoirs de juré. La liste est enfin épuisée et le cri de "Kechoe à la barre" retentit soudain et on voit émerger la tête de l'assassin. Il est quelque peu pâli par sa longue détention et son regard paraît moins vif que le dernier fois qu'il a paru à la barre. Un grand nombre de médecins aliénistes sont assis sur les bancs des témoins. Le jury suivant est assermenté: Jos. R. Duggan, John Best, J. Cunningham, M. Fitzgerald, James Quinn, Michael Gurry, Stephen Johnson, William Harper, Alexander James Ritchie, James Wheelan et Henry Madley. Le greffier fait alors lecture de l'acte d'accusation porté contre le prisonnier et M. Greenshields, avocat de la couronne, explique les faits de la cause et les circonstances dans lesquelles s'est commis le meurtre reproché au prisonnier. Le premier témoin appelé est le coroner Jones qui dépose que les témoignages pris à l'enquête faite par lui sont les mêmes que ceux produits devant la Cour.

—Un jeune homme du nom de M. H. Muldoon, âgé de 24 ans, et employé à la gare Bonaventure comme télégraphiste de nuit, a abandonné sa femme, la laissant dans la misère. La jeune femme de Muldoon habitait Ottawa où ses parents sont connus.

Il y a environ deux ans, pendant que Muldoon demeurait à Ottawa, il tomba en amour avec elle et se maria. Tout alla bien pendant une année; mais peu après la naissance d'un enfant il abandonna. Ses amis lui vinrent en aide et la transportèrent chez ses parents. Quelques mois après, ce mari sans cœur faisait son apparition et demandait pardon à sa femme, la suppliant de venir vivre de nouveau avec lui. Ils vinrent alors demeurer à Montreal, il y a un mois au No 200 rue Saint-George, et il parvenait à trouver la position dont nous avons parlé. Il travailla dix jours, empocha l'argent qui lui était dû et partit pour New-York. On a appris qu'il avait emporté de l'argent à tous les employés de la gare, sans compter un jeune messager à qui l'extorqua cinquante cents en mettant un habit en gage pour se procurer de la boisson. Les parents de la jeune femme sont justement indignés de la conduite de ce mari sans cœur, vu surtout que la pauvre jeune femme est à la veille de redevenir mère.

POELES, FOURNAISES. Les soussignés ont en main le plus grand assortiment de Poêles à bois et de Fournaises à charbon de toutes espèces et des plus améliorés qui se manufacturent aujourd'hui et qui donnent la plus grande satisfaction, sans compter l'économie que font ceux qui les achètent tels que: Poêles de cuisine, à bois et au charbon, Fournaises à charbon, poêles de chambre, etc. le tout à des prix très réduits. L'on achète tout espèce de vieux poêles et les échange pour des neufs. Aussi, assortiment de chaudières à charbon de 35 en montent. Planches pour dessous de poêles de toutes grandeurs. S'il vous plaît venir visiter nos salles d'exposition au No. 175, rue St. Paul. BELLEAU & Cie, administrateurs

GRANDE VENTE A BON MARCHÉ. 20 pour cent d'escompte DURANT LE MOIS D'OCTOBRE SEULEMENT. HUG. ROY. No. 332, RUE SAINT-JEAN. (BLOC METHERINGTON)

Confection de haut goût. SATISFACTION GARANTIE. CHARLES BEAULIEU. MARCHAND-TAILLEUR. NO. 213, RUE ET FAUBOURG ST. JEAN. Nous

SOMMAIRE DES ANNONCES

Academie de Musique—Ovide Musin
Confection d'ouvrages d'art—Bernard &
Allaire.
Confection de haut goût—Charles
Beaulieu.

LA JUSTICE

QUEBEC, 3 NOVEMBRE 1888

LE MONUMENT DES FRANCS-TIREURS

On vient d'ériger à Ottawa un monument en l'honneur des braves francs-tireurs tombés sous les balles des guerriers de Poudmakier.

Il n'est pas responsables de la suite équipée qui les a conduits au tombeau. Soldats, ils ont obéi à la consigne et ils se sont acquittés de leur devoir bien mieux que les grands hommes qui les ont fait massacrer inutilement.

Pour éviter l'effusion du sang, ces derniers n'avaient pas même besoin de penser le dévouement jusqu'à l'héroïsme. Un peu de discernement et de franchise aurait suffi.

Maintenant que la douleur officielle s'est exhalée en stériles regrets sur la tombe de ceux qui ne sont plus, examinons un peu l'épisode dont ce monument est destiné à rappeler le souvenir pour la plus grande édification des générations futures.

Le colonel Otter avait sous ses ordres environ 600 hommes tant d'artillerie que de cavalerie et d'infanterie. Il apprend que Poudmakier était campé à une certaine distance, et il envoya aussitôt 300 hommes pour constater si l'ennemi était à l'endroit indiqué.

Il y était. L'expédition s'en aperçut si bien qu'elle revint avec une précipitation dont les fastes de la guerre offrent peu d'exemples.

On assure cependant que, sans la bravoure et la présence d'esprit de deux officiers réguliers, MM. Short et Pelletier, de la citadelle, qui ont trouvé moyen de couvrir la retraite, toute la petite armée aurait été massacrée.

Les dépêches du temps s'extasiaient très sérieusement sur la valeur de nos soldats et, comme preuve de leur bravoure, ils nous citèrent la rapidité avec laquelle ils étaient revenus à leur point de départ. Jamais pareille célérité n'avait été déployée sur un champ de bataille ni même sur un champ de course.

Les exploits les plus brillants de l'hippodrome étaient distancés; les Sauvages aussi.

On calcule même que le chemin parcouru, pour aller reconnaître l'ennemi, avait été rebroussé en moins de la moitié du temps qu'il avait fallu pour constater que les Peaux Rouges étaient là.

Cette preuve de vaillance excita dans le temps un enthousiasme indescriptible, mais, ô ingratitude humaine! on oublia de décerner le prix de la course à celui qui était revenu le premier.

Même à l'heure qu'il est, à qui éleverait-on un monument pour commémorer cette promesse monumentale? Est-ce à ceux qui se sont couverts de gloire en assurant la rapidité de cette mémorable retraite? Pas le moins du monde.

Ceux qui sont restés en arrière, pour cause de décès prématuré, acceptent tous les honneurs dont les survivants auraient tant de besoin, tous les hommages que les plus légers à la course ont gagné à la force de leurs jarrets.

Est-ce juste? Non certainement. Autant vaudrait prétendre que la retraite n'a pas été brillante, et que ceux qui possèdent l'art de se retirer aussi précipitamment que les survivants de ce glorieux fait d'armes, ne sont pas des soldats indispensables à la conservation de notre intègre armée!

Nous proposons l'érection d'un autre monument dédié aux freres fuyeurs et portant l'inscription suivante:

"He who fights and runs away
Will live to fight another day;
But he who in the battle slays
Will never live to fight again."

AU MANITOBA

Les deux armées sont en présence. Elles se montrent le poing et se font la grimace, mais elles ont le bon esprit de ne pas se flaqueer leurs locomotives par la tête. C'est très sage de leur part, et nous ne voyons pas ce qu'elles gagneraient à se tomber mutuellement sur la colonne.

Cependant elles se surveillent réciproquement, tout comme si elles eussent été condamnées à la surveillance perpétuelle. Les indigènes de cette région, regardent le chemin de fer de la Vallée de la Rivière-Rouge et se disent: Il traversera. Il ne traversera pas. Le gouvernement local veut qu'il traverse; le Pacifique Canadien ne veut pas; le gouvernement fédéral ne s'en occupe pas et les travaux n'avancent pas.

Il y avait quatre qui voulaient se battre: Le premier dit: Je ne me bats pas. Le second dit: Je ne veux pas. Le troisième dit: Ça ne me regarde pas. Le quatrième dit: Je ne m'en mêle pas. Mais cela n'empêcha pas. Qu'ils étaient quatre qui voulaient se battre.

Allons, tant mieux. Nous sommes d'un caractère très paisible et nous préférons la comédie au drame. Tout de même, il faudra régler cette affaire le plus tôt possible, car les deux camps continuent trop longtemps à se surveiller, l'approxie est à craindre pour les malheureux que cette inaction de la part des autorités condamne au royaume le plus absolu.

L'hiver approche et bientôt il deviendra impossible de continuer les travaux

de construction. Il en résultera des dommages considérables pour les colons, et il importe que des mesures soient prises pour faire cesser immédiatement le malaise créé par ce regrettable conflit.

Voici en ce propos, ce que nous lisons dans l'Electeur de ce matin:

"Le jugement du juge Killam, maintenant l'injonction du Pacifique jusqu'à ce que la Cour Suprême ait prononcé sur le point particulier qui lui est soumis, donne une nouvelle tournure à l'affaire."

"Le juge Killam vient de décider en effet quel chemin de fer de la Vallée de la Rivière Rouge tombe sous le coup de l'acte fédéral des chemins de fer et relève par conséquent du comité des chemins de fer de l'exécutif fédéral. Ce n'est pas ainsi qu'on avait jusqu'ici envisagé les choses, puisque, lorsqu'il y a un mois le cabinet Greenway s'adressait au comité exécutif fédéral pour avoir la permission d'opérer le croisement des lignes, le gouvernement fédéral refusa d'adjoindre sur la matière et s'en déclara sur les trépanaux."

Aujourd'hui que la question est décidée et que l'acte fédéral des chemins de fer doit s'appliquer au chemin de fer de la Rivière Rouge, le gouvernement fédéral n'a plus de raison de refuser d'agir et chaque jour de retard est une provocation nouvelle à l'adresse des Manitobains.

LE TERMINUS DU PACIFIQUE

Le Chronicle nous apprend ce matin que la compagnie du Pacifique Canadien a définitivement choisi le port de Portland comme terminus de son chemin de fer. Le fret sera dirigé sur cette ville par le chemin de fer Portland et Ogdensburg, qui, grâce à nos hommes politiques d'Ottawa, et au grand plaisir de certains messieurs du Vermont, pourra se remettre ainsi de ses embarras et de sa faillite d'il y a trois ans. Les bâtimens nécessaires, les élévateurs vont être construits de suite chez nos voisins.

Le confrère trouve que si le point de Québec avait été construit, la compagnie du Pacifique n'en serait pas là, mais il a la prudence de ne pas ajouter explicitement à quel est la faute si ce point n'a pas été construit.

Ce n'est pas la faute à la compagnie, dit-il, mais si elle l'avait voulu, peut-être le point serait-il construit, et c'est son avantage, son grand avantage qu'il le soit.

Puisque le confrère en veut si peu à la compagnie du Pacifique, qu'il jette donc franchement le blâme sur ses amis du gouvernement d'Ottawa. Mais non, il faut ménager tout ce monde là dans l'absence de reproches possibles au gouvernement de la province à ce sujet.

Vous imaginez-vous ce que l'on dirait si le point de Québec avait été construit, mais on se garde bien de reprocher cette lacune à ceux qui en sont responsables.

Quand la compagnie du Pacifique a trouvé bon de jeter un pont à Lacrosse, n'est-elle lanterne, n'est-elle pas de suite trouver moyen d'atteindre son but? Quand il lui faut des millions pour construire son chemin, pour l'indemniser de l'abandon simulé de son monopole, y va-t-elle par quatre chemins, trouve-t-elle des oracles bienheureux, à Ottawa? Et comment pouvons-nous dire aujourd'hui qu'en toute justice elle n'est pas à blâmer pour chercher à porter son trafic aux Etats-Unis?

A quoi sert-il de démontrer l'importance d'un pont à Québec comme le fait, ce matin, le confrère? Est-ce qu'il y a un seul canadien qui en doute intimement? Ne vaudrait-il pas mieux signaler, sans hypocrisie, à l'attention du peuple comme à sa vengeance, ces gens de la compagnie et du gouvernement, qui s'entendent comme larrons en foire pour l'escamotage des millions du trésor public?

Mais le Chronicle ne fera pas cela. Il ne dira jamais que si nous n'avons pas un pont à Québec, un pont si utile en été et indispensable en hiver, il ne dira pas que c'est grâce au mauvais vouloir de nos gouvernements d'Ottawa qu'il flagorne quand même, et aux intérêts trop personnels de quelques messieurs de la compagnie, oubliant le pays auquel ils empruntent si largement.

ASSISES DE MONTREAL

Échoe à la barre

Montréal, 2 novembre.

Le terme d'automne des Assises Criminelles s'est ouvert ce matin en cette ville, sous la présidence de l'honorable juge Church.

Immédiatement après le discours de l'honorable juge, John Kehoe a été appelé à la barre, pour subir son procès sur l'accusation d'avoir assassiné John Donnelly, du Griffintown.

L'accusé est défendu par M. J. J. Curran. Il garde la même attitude qu'un dernier terme de la cour criminelle, mais seulement il paraît moins fier. La plébe forcé qu'il a pu abattre la figure. Il suit le procès d'un air impassible.

Le premier témoin a été le père du prisonnier à la barre. Le vieillard, agité, pleurant et secouant la tête avec désespoir a donné un témoignage semblable à celui de l'enquête du coroner. Il sait que Donnelly a été tué, mais ignore si son fils est le meurtrier.

Les sergents Watson et Ives, qui ont arrêté le prisonnier, racontent les détails de son arrestation.

Le revolver avec lequel Donnelly a été tué a été trouvé dans la cave, près de laquelle Kehoe venait de passer pour se sauver dans l'écurie.

Le jury est anglais.

DERNIERES DEPECHEES

JUSQU'À 11 HES. A. M.

LE RAPPEL DE LORD SACKVILLE

Nomination de son successeur

Londres, 2 nov.—Le Star dit que lord Salisbury ne se rendra pas très probable à la demande et la démission de M. Phelps, le ministre des Etats-Unis, comme acte de représailles. Cela n'aurait aucun bon résultat. Tout le monde admet, dit ce journal, que la courtoisie de M. Bayard est un peu froide, mais il se tient strictement dans le droit.

L'honorable Michael Henry Herbert a été nommé chargé d'affaires britanniques à Washington.

Lord Sackville reviendra en Angleterre immédiatement sur son congé d'absence. On croit que le gouvernement laissera son affaire pendante jusqu'après les élections présidentielles aux Etats-Unis.

Londres, 2.—Le correspondant à Berlin du Times lui télégraphie aujourd'hui: "L'opinion générale des résidents de cette ville, est que le gouvernement des Etats-Unis a traité Lord Sackville avec une rudesse qui n'était pas d'autre nature en pareil cas."

Berlin, 2 novembre.—Le "National Zeitung" dit: "La frivolité avec laquelle des conflits internationaux sont provoqués par des factions politiques aux Etats-Unis est surtout évidente dans l'incident Sackville. Après que les républicains eurent tendu un piège pour y faire tomber un ministre britannique absolument sans défiance et discrétion, M. Cleveland, comme étant le candidat des étrangers, M. Cleveland cherche à en faire autant par une sévérité exagérée contre Lord Sackville. Ce fait est étonnant quand lui-même M. Cleveland ne laisse pas l'Angleterre ignorer le but qui le fait agir. Cet état de choses est loin de donner une plus haute réputation de la république des Etats-Unis."

New-York, 2 novembre.—Le Herald d'hier matin consacre trois pages à l'incident Sackville et six colonnes à donner les opinions des journaux de toutes les parties des Etats-Unis. Il a reçu des remontrances de 111 rédacteurs de journaux et sur ce nombre 68 approuvent la conduite du président, 32 le condamnent et 11 sont indécis. Un fait saillant est que les indécis sont surtout des républicains. Tous reconnaissent que ce n'est qu'un but politique qui fait agir le gouvernement.

ATAIRES D'IRLANDE

Troubles agraires.—Un nouveau meurtre.—Suppression d'une branche de la ligne.

Dublin, 2 | Patrick Gilligan a été tué par une balle près d'Athlone aujourd'hui. Cela est la conséquence de troubles agraires. Quatre personnes ont été arrêtées comme étant complices de ce meurtre.

La Gazette publie une proclamation supprimant la branche de French Park de la ligne nationale et révoquant la mise à exécution de l'acte des crimes dans les baronniers de Kihaine et Murrick, comté de May.

Nouvelles de Stanley

Zanzibar, 2.—Un courrier arrivé de Sabara apporte des nouvelles directes de l'expédition Stanley. Une partie de cette expédition fut renvoyée à la fin de novembre 1887 par des Arabes faisant le commerce entre les lacs Victoria, Nyanza, Uzize et Tabora.

Ces Arabes rencontrèrent l'arrière-garde de l'exploration Stanley à un endroit à l'ouest d'Albert Nyanza, au sud-est de Sauga. L'expédition se préparait justement à traverser les marais causés par la radiation des ruisseaux qui abondent dans cette partie du pays.

Les Arabes n'ont pas vu M. Stanley. Le détachement qu'ils ont rencontré se composait de 30 hommes. Il disent que Stanley était deux jours en avant du détachement.

L'expédition a eu beaucoup à souffrir en traversant une forêt épaisse. Il lui était impossible d'avancer plus d'un mille et demi par jour.

L'expédition eut aussi beaucoup à souffrir en traversant des endroits marécageux où un grand nombre d'hommes disparurent ou y trouvèrent autrement la mort.

Quarante hommes de l'expédition se noyèrent en traversant une grande rivière coulant de l'est à l'ouest. Un blanc est mort.

M. Stanley a été obligé de faire la guerre à certaines tribus qui refusaient de lui fournir des provisions.

Souvent l'expédition a fait des haltes dans l'espoir de recevoir des renforts venant du Congo.

Lorsqu'elle fut rencontrée par les Arabes, l'arrière-garde n'était en marche que depuis cinq jours, après avoir fait une halte de trois semaines. Cela était dû à la maladie de M. Stanley et d'un grand nombre de ses hommes qui avaient été atteints de la fièvre.

Les Arabes évaluèrent l'effectif total de l'expédition, après toutes les pertes qu'elle a eu à subir à 250 hommes.

La santé de M. Stanley était bonne, lors de la rencontre par les Arabes. L'arrière-garde qui se composait de maternels du Zanzibar, a déclaré que M. Stanley avait décidé de ne plus continuer sa marche vers le nord-est, mais de prendre une direction nord dans l'espoir d'éviter la rencontre des marais.

Après avoir marché une certaine distance dans la direction du nord, il a pris une direction oblique vers l'est. Il se dirigea droit sur Wadela où on croyait qu'il devait arriver cinquante jours plus tard, soit vers le milieu de janvier 1888.

Ces Arabes sont d'opinion que l'expédition est encore assez forte pour arriver à Wadela.

On se rappelle que le 1er août dernier, information fut reçue du Zanzibar que deux courriers y étaient arrivés, étant partis de l'intérieur du pays au commencement d'avril.

Un rapporteur que M. Stanley n'était plus encore arrivé à Wadela.

Ces ouvriers rapportèrent de plus que dans le mois de mai Emin Paacha avait reçu des nouvelles vagues et incertaines de l'exploration Stanley. Ces nouvelles avaient été transmises de tribu à tribu mais elles étaient très contradictoires.

LES ENTIENISTES VICTORIEUX

Londres, 2 novembre.—Les élections municipales ont eu lieu à Birmingham hier. Des retours de 9 quartiers annoncent l'élection de 7 unionistes et 2 gladstoniens.

M. Dalfour a fait un discours à la convention libérale unioniste à Wolverhampton aujourd'hui. Il a dit qu'il jubilait des victoires remportées par les conservateurs dans les élections municipales.

"Cela prouve, a-t-il dit, que l'Unionisme fait des progrès."

"Les unionistes ont été victorieux et les gladstoniens; même dans un deschaux-forts de ce parti comme la ville de Leeds. La politique du gouvernement est victorieuse sur toute la ligne."

"Le nombre des crimes en Irlande a été diminué jusqu'à l'égal de celui en 1881."

"Le cri à propos d'édifications est, suivant moi, le plus absurde. 100,000 personnes sont évacuées chaque année à New-York sans qu'on fasse aucune réclamation ou commentaire."

La marine allemande

Berlin, 2 novembre.—La National Zeitung dit: "L'Allemagne fait des efforts inouïs pour donner à sa marine une plus grande puissance."

L'empereur Guillaume, avec le prince Henri et le comte de Monk, chef de l'armée allemande, sont des partisans acharnés de l'augmentation de la flotte allemande.

La prochaine session du reichstag un crédit de \$50,000,000 sera demandé pour la construction de 9 à 10 cuirassés et de 12 torpilleurs.

Ces dix vaisseaux devront être terminés lors de l'ouverture du canal de la mer du Nord à la Baltique. Cela permettra à l'Allemagne de concentrer ses forces à un moment donné, dans chacune de ces deux mers.

De plus, l'empereur a sanctionné un projet pour la réorganisation de l'effectif de la marine. Les bataillons de marine actuels auront leurs cadres agrandis. On les transformera en régiments de deux bataillons chacun.

LES AVENTURES DU CHEVALIER DE BEAUCHÈNE

LIVRE PREMIER

De l'origine de monsieur le chevalier de Beauchêne, et des amusements de son enfance. Il se fait, à sept ans, enlever par un de ces sauvages. Ses occupations chez eux. Il est repris quelques années après par les canadiens, et rendu à ses parents. Il s'associe avec quelques algouquins, et fait avec eux diverses expéditions. Après avoir chassé quatre cents hommes, fait lever le siège de Port-Royal, et obligé cinq mille autochtones à se retirer, il quitte ses algouquins, et se fait filibustier. Il va croiser sur les côtes de la Jamaïque, sous le capitaine Morpain, et ensuite sous le fameux Montauban, après la mort duquel il est du capitaine.

Mon père et ma mère, français d'origine, allèrent s'établir en Canada, aux environs de Montréal, sur le fleuve Saint-Laurent. Ils avaient là dans cette heureuse tranquillité que procure aux canadiens la soumission que le gouvernement exige d'eux. J'aurais été bien élevé, si j'eusse été discipliné; mais je ne l'étais point. Des mes premières années, je me montrai si rebelle et si mutin, qu'il y avait sujet de douter que je fisse jamais le moindre honneur à ma famille. J'étais emporté, violent, toujours prêt à frapper et à payer avec une les coups que je recevais.

Je me souviens que ma mère voulut un jour m'attacher à un poteau pour me châtier plus à son aise, et que n'en pouvant tout à fait venir à bout, elle me prit par le cou de la main, et me dit: "Viens avec moi, j'ai à te parler." Elle me prit par le cou de la main, et me dit: "Viens avec moi, j'ai à te parler."

Je me souviens que ma mère voulut un jour m'attacher à un poteau pour me châtier plus à son aise, et que n'en pouvant tout à fait venir à bout, elle me prit par le cou de la main, et me dit: "Viens avec moi, j'ai à te parler."

Je me souviens que ma mère voulut un jour m'attacher à un poteau pour me châtier plus à son aise, et que n'en pouvant tout à fait venir à bout, elle me prit par le cou de la main, et me dit: "Viens avec moi, j'ai à te parler."

Je me souviens que ma mère voulut un jour m'attacher à un poteau pour me châtier plus à son aise, et que n'en pouvant tout à fait venir à bout, elle me prit par le cou de la main, et me dit: "Viens avec moi, j'ai à te parler."

Je me souviens que ma mère voulut un jour m'attacher à un poteau pour me châtier plus à son aise, et que n'en pouvant tout à fait venir à bout, elle me prit par le cou de la main, et me dit: "Viens avec moi, j'ai à te parler."

Je me souviens que ma mère voulut un jour m'attacher à un poteau pour me châtier plus à son aise, et que n'en pouvant tout à fait venir à bout, elle me prit par le cou de la main, et me dit: "Viens avec moi, j'ai à te parler."

Je me souviens que ma mère voulut un jour m'attacher à un poteau pour me châtier plus à son aise, et que n'en pouvant tout à fait venir à bout, elle me prit par le cou de la main, et me dit: "Viens avec moi, j'ai à te parler."

Je me souviens que ma mère voulut un jour m'attacher à un poteau pour me châtier plus à son aise, et que n'en pouvant tout à fait venir à bout, elle me prit par le cou de la main, et me dit: "Viens avec moi, j'ai à te parler."

Je me souviens que ma mère voulut un jour m'attacher à un poteau pour me châtier plus à son aise, et que n'en pouvant tout à fait venir à bout, elle me prit par le cou de la main, et me dit: "Viens avec moi, j'ai à te parler."

Je me souviens que ma mère voulut un jour m'attacher à un poteau pour me châtier plus à son aise, et que n'en pouvant tout à fait venir à bout, elle me prit par le cou de la main, et me dit: "Viens avec moi, j'ai à te parler."

Je me souviens que ma mère voulut un jour m'attacher à un poteau pour me châtier plus à son aise, et que n'en pouvant tout à fait venir à bout, elle me prit par le cou de la main, et me dit: "Viens avec moi, j'ai à te parler."

Je me souviens que ma mère voulut un jour m'attacher à un poteau pour me châtier plus à son aise, et que n'en pouvant tout à fait venir à bout, elle me prit par le cou de la main, et me dit: "Viens avec moi, j'ai à te parler."

Je me souviens que ma mère voulut un jour m'attacher à un poteau pour me châtier plus à son aise, et que n'en pouvant tout à fait venir à bout, elle me prit par le cou de la main, et me dit: "Viens avec moi, j'ai à te parler."

LES ENTIENISTES VICTORIEUX

Londres, 2 nov.—Joseph Kavanagh, qui a tiré sur un homme du nom de Plancha Cox, dans une taverne en face de la cour, hier, a été écroué en attendant son procès. Il dit qu'il déclara à Cox avoir fait certaines déclarations qui ont été publiées dans la "St. James Gazette," mais qu'il se proposait de le contredire devant la commission Parnell. Il s'ensuivit une querelle qui s'est terminée par le coup de feu en question.

serieuse émeute

Londres, 2 novembre.—Une émeute a eu lieu à Middleton, Lancashire, cette après-midi. À la suite d'une tentative faite pour arracher un prisonnier des mains de la police qui s'est réfugiée dans une boutique. La foule cerna la place et lança des pierres dans les fenêtres, les portes, etc. Plusieurs personnes ont été blessées. Un civilien est mourant des blessures qu'il a reçues.

L'armée autrichienne

Vienna, 2 novembre.—Le nouveau projet de loi de l'armée maintient la force de l'effectif de l'armée en temps de guerre à 800,000 hommes. La durée du service est portée à douze années. Une seconde réserve de l'armée sera créée.

La Political Correspondence approuve ce projet et dit qu'il renferme une amélioration importante sans augmenter exorbitamment le coût du maintien de l'armée.

Les Unionistes victorieux

Londres, 2 novembre.—Les élections municipales ont eu lieu à Birmingham hier. Des retours de 9 quartiers annoncent l'élection de 7 unionistes et 2 gladstoniens.

M. Dalfour a fait un discours à la convention libérale unioniste à Wolverhampton aujourd'hui. Il a dit qu'il jubilait des victoires remportées par les conservateurs dans les élections municipales.

"Cela prouve, a-t-il dit, que l'Unionisme fait des progrès."

"Les unionistes ont été victorieux et les gladstoniens; même dans un deschaux-forts de ce parti comme la ville de Leeds. La politique du gouvernement est victorieuse sur toute la ligne."

"Le nombre des crimes en Irlande a été diminué jusqu'à l'égal de celui en 1881."

"Le cri à propos d'édifications est, suivant moi, le plus absurde. 100,000 personnes sont évacuées chaque année à New-York sans qu'on fasse aucune réclamation ou commentaire."

Bulletin Maritime

3 novembre.

Steamers arrivés aux ports étrangers

Steamers arrivés à venant de

City of Chester New-York Liverpool Germanic

The Canada " " Londres

Eururia " " Londres New-York

Rugia " " Hambourg

Le steamer Cartaginien, est arrivé de Montréal jeudi soir et a continué pour Glasgow.

Le Sarmatien, est parti hier, pour Liverpool.

Le steamer Québec, venant de Bristol, est arrivé au Cap de la Magdeleine, hier, à 11 h. m.; il sera dans notre port cet après-midi.

La golette Bolina, est arrivée hier matin dans notre port, et a continué, sous voile, pour Paré.

Le steamer Grabbrook, venant d'Anvers est arrivé dans notre port hier soir à 6 heures.

Le remorqueur Danthless est arrivé du lac du fleuve, hier matin. L'agent rapporte qu'il a hissé la bannière G. M. Cairns près de Brandy Pot, jeudi soir.

Le steamer Norrona, est arrivé de Montréal à 2 h. p. m. hier, et s'est rendu à New-Liverpool pour prendre la balance de sa cargaison en destination du Royaume-Uni.

Le steamer Otter, venant de la Pointe aux Esquimaux et des ports intermédiaires, est arrivé dans notre port hier soir à 6 hrs. Il partira de nouveau de notre port mardi prochain, et ce sera son dernier voyage de la saison.

ACQUIRIS

2 novembre.

Golette Huro, LeBlanc, Paspébiac, Patro.

Minnie Bird, Lambert, Gaspé, Whitehead et Turner.

Barge de canal Mary, Noël, Burlington, Hall Bros & Co.

H. C. Noel, Noël, Burlington, Hall Bros.

Julian Fulton, Fulton, Burlington, John Breaker.

Barque Siddartha, Rogers, Liverpool, Bennet et cie.

ALLEZ AU

Grand Union CLOTHING CO.

Ancienne Maison Laliberto

124 RUE ST-JOSEPH

124 St-Roch

124

Le plus grand magasin de Hardes Faites de toute la Puissance du Canada.

Enorme Assortiment

D'HABILLEMENTS POUR ENFANTS, JEUNES GENS ET POUR HOMMES.

SPECIALITE

EN HABITS DE TOILETTE POUR MARIÉS.

PAR-DESSUS

POUR HOMMES ET ENFANTS AVEC COLLERETTES, coupés sur patrons français et américains.

PAR-DESSUS ET ULSTERS TRES CHAUDS.

PAR-DESSUS LEGERES et BLOUSES D'HIVER en drap et en satins, bordés.

Nous garantissons chacun des morceaux lorsque nous sommes certains qu'ils sont tout laine.

CHOIX IMMENSE DE PANTALONS, depuis 90 cents en montant.

VETEMENTS DE TRAVAIL, VETEMENTS DE DESSOUS, en laine.

CASQUES ET CHAPEAUX.

PAR-DESSUS EN PELLETIERES, et un grand assortiment de VALISES.</

Nouvelles Locales

Sténographie.

Quelques personnes croient peut-être qu'il n'est pas possible d'apprendre la sténographie par correspondance, tel que l'enseigne la Société Canadienne de Sténographie.

Les leçons envoyées à ses membres par cette société ont été exécutées par une des meilleures compagnies de lithographie de Montréal; elles sont d'un fini parfait, tant sous le rapport typographique que lithographique.

Les règles données pour écrire correctement la sténographie Duployé sont peu nombreuses, mais d'une clarté et d'une précision remarquables, et présentant la solution de toutes les difficultés qui se rencontrent dans le système. Après chaque règle, plusieurs exemples de tracé régulier et irrégulier sont donnés, afin d'en empêcher toute fautive interprétation.

Chaque leçon est accompagnée d'un exercice que l'élève remplit et renvoie à la société, qui le lui retourne avec les corrections et les conseils que son écriture peut nécessiter. La leçon suivante est renvoyée à l'élève au même temps que l'exercice corrigé.

L'on voit, en ces quelques détails, que la Société Canadienne de Sténographie n'a rien épargné pour rendre aussi parfaite que possible l'enseignement par correspondance de l'art abréviatif.

Les leçons par correspondance ont beaucoup d'avantages sur les leçons de vive voix. En suivant un cours oral, l'élève est obligé, s'il veut apprendre parfaitement la sténographie, d'être présent à toutes les leçons, ce qui n'est pas toujours possible.

Avec le cours par correspondance, il étudie sa leçon quand il en a le temps, ce qui est préférable, on en comprend, au système de leçons orales à heures et lieu fixes. De plus, s'il oublie quelques règles, il peut consulter son cours quand il lui plaît, ce qu'il ne pourrait faire s'il suivait un cours oral.

Pour tous autres renseignements s'adresser à M. Henri Bertrand, secrétaire de la Société, 223 rue Champlain, Montréal; ou à la salle de la société, 64 rue St-Denis le lundi et vendredi, de huit à dix heures et demi du soir.

Le cheval

La chasse aux livres est maintenant permise depuis le 1er novembre. Les vieux nous disent que ce gibier ne sera pas en grande abondance cette année. Cette rareté, ajoutée-on, annonce un hiver doux et pas trop neigeux.

La foire

La foire aux chevaux a eu lieu hier, au Palais. Cette journée impatientement attendue par une certaine classe d'hommes, a attiré au marché du Palais un grand nombre de personnes et surtout beaucoup de badauds et de peddlars.

Il était vraiment comique de voir étalés sur le marché ces vieux chevaux de toute couleur, efflanqués, les uns surchargés de quatre lustres, la mine renfrognée, la tête basse et semblant avoir fait le sacrifice de la vie; les autres, malgré leur grand âge, conservant un certain air de jeunesse et vous lançant encore avec agilité une ruade vraiment digne d'un cheval dans toute la vigueur de l'âge, d'autres, jeunes encore, mais portant dans tout leur être l'impression d'une vieillesse prématurée, causée par la mauvaise fortune ou leur mauvais étoile qui les avaient fait tomber en de cruelles mains.

Il y avait donc là des chevaux de tout âge et de tout prix: chevaux de deux piastres, chevaux de cinq piastres, chevaux de dix piastres, les uns vendus rabis sur orgie, d'autres troqués pour de meilleures montures dont ils abandonnaient pourvus les peddlars, échangés de nouveau revendus, rachetés et passant quelquefois entre les mains du même homme trois ou quatre fois.

C'est dire que les masquignons s'en sont donnés à cœur-joie et ont passé une agréable journée. Cependant, il s'y est fait d'assez bons échanges et plusieurs cultivateurs en ont profité pour se procurer de vieux chevaux, afin de faire leurs labours.

Le mois des morts

Les exercices du mois des morts ont lieu tous les soirs, à 7 heures, à l'église Saint-Roch.

A la Basilique

La clôture du mois du Saint-Rosaire a été très solennelle à la Basilique, jeudi soir. L'autel de la Sainte-Vierge était brillamment illuminé et disparaissait sous des monceaux de fleurs.

Il y eut chant et musique. On a vivement admiré un Ave Maria chanté par M. Jos. Lamontagne.

Congrégation de St-Roch

On fait en ce moment des améliorations considérables à la Congrégation de Saint-Roch. Les galeries vont recevoir plus d'incense, ce qui est très agréable. En outre, l'angle droit qu'elles forment avec le jubé de l'orgue va être converti en ombre. Lorsque ces travaux seront terminés l'église sera peinte à fresque.

Errou de la prison

Il y a en ce moment dans la prison du district 55 détenus dont 13 femmes. Voici les causes d'incarcération: Incapables de quitter la prison par maladie... 4

Nouveaux wagons

La compagnie du chemin de fer Intercolonial, vu l'augmentation toujours croissante de son trafic, a commandé 200 nouveaux wagons à marchandises; 100 à John Crossen, de Cobourg, et 100 à Harris & Cie, de Saint-Jean.

Brute vie par ses parents

Luty Green, un petit enfant de trois ans, a péri ces jours derniers dans les flammes pendant l'incendie de la case habitée par sa mère, près d'Elizabeth (Coad). Pendant que la case brûlait, la femme Green se promenait tranquillement dans le voisinage avec son amoureux, un valet qui passait dans la localité pour être le père d'un petit Luty. Lorsque la case a été brûlée jusqu'au ras du sol, la femme Green et son amoureux ont retiré des débris le cadavre calciné de leur enfant et l'ont enterré sur le bord de la route sans autre formalité. Cependant, un voisin ayant découvert la tombe, a provoqué une enquête à la suite de laquelle la femme Green et son complice ont été arrêtés. Ce crime monstrueux a causé une grande indignation dans toute la région et il pourrait bien avoir un double Lynch une de ces nuits à Elizabeth.

Travaux interrompus

Les travaux de réparation des casernes de la citadelle sont rendus à peu près aux deux tiers, et ils sont interrompus pour jusqu'au printemps prochain. Il y a encore cinq ou six casernes à réparer.

Atis de société
Nouvelle maison.—John A. Paterson et Cie, marchands sèches, Québec; John A. Paterson et Andrew Paterson, de Montréal, associés.

Société d'assurance mutuelle
Lundi soir, a eu lieu dans la salle d'école de la paroisse de St-David de Laubervière, l'installation d'une Cour des Forestiers Catholiques (société d'assurance mutuelle). C'est la deuxième organisation dans le comté de Lévis depuis trois mois et d'autres sont en voie d'organisation.

Chaplain—Rév. H. Desjardins; Médécin—C. O. Collet, Ecr; Chef Rangé—Chas. U. Veilleux, Ecr; Vice-Chef Rangé—Tom Lemelin, Ecr; Sec. archiviste—Henri St-Laurent, Ecr; Sec-financeur—L. P. Cloutier, Ecr; Trésorier—Adolphe Veilleux, Ecr.

Syndics: MM. L. Dutil, Aug. Bégin, fils, et Ant. Hallé.
1er. Conducteur—M. Joseph Huot; 2me Conducteur—M. Honoré Bourassa; Sentinelle intérieure—M. F. X. Hallé; Sentinelle extérieure—M. Octave Hallé.

Le progrès commercial
Quelques personnes sur qui le sort s'acharne, prétendent que le commerce tend encore à diminuer dans la ville de Québec, comme s'il n'était pas déjà assez bas. Mais si nous voulons étudier la question, nous trouverons facilement la raison de ce relâchement dans les affaires. Ce qui manque ce n'est pas tant les moyens de faire du commerce, comme les hommes capables d'en faire. Ce qu'il faut ce sont des hommes assez entreprenants et assez actifs pour s'attaquer au sort et lui faire violence. Mais pour cela ce n'est pas de travailler à se faire un capital aussi vite que possible, pour ensuite se retirer et vivre tranquillement du revenu, sans aucune utilité pour son pays. Avant tout il faut que le marchand prenne l'intérêt de l'acheteur, s'il veut le conserver, et tous deux travaillent de concert à l'amélioration de leur pays en retirant un bénéfice pratique, l'acheteur en se procurant ces marchandises à des conditions qui lui permettent d'arriver, et le marchand en se formant une clientèle solide et fidèle.

C'est ce qui a été parfaitement compris au magasin nouveau chez Myrand et Pouliot, 215 rue St-Joseph, où tous les jours on voit apparaître des jobs nouveaux.

Lot de flanelle grise à 12c, job de froques et caleçons tout laine à 45c. Lot de 1000 tout laine à 30c. Job d'étoffe à robe à 12c. Job de laine à tricoter à 9c. Sous tout de jours il est attendu un grand job de châles noirs tricottés à un prix qui surprendra même les plus blasés.

Assés un lot prodigieux de couvertes de laine, est reçu dans le moment même, à un prix vraiment surprenant.

Lot de flanelle grise à 12c, job de froques et caleçons tout laine à 45c. Lot de 1000 tout laine à 30c. Job d'étoffe à robe à 12c. Job de laine à tricoter à 9c. Sous tout de jours il est attendu un grand job de châles noirs tricottés à un prix qui surprendra même les plus blasés.

Assés un lot prodigieux de couvertes de laine, est reçu dans le moment même, à un prix vraiment surprenant.

Assés un lot prodigieux de couvertes de laine, est reçu dans le moment même, à un prix vraiment surprenant.

Assés un lot prodigieux de couvertes de laine, est reçu dans le moment même, à un prix vraiment surprenant.

LA VEFFI

Au sujet du TYPE-WRITER victorieux Remington

RAPPORT DU COMITÉ NOMMÉ POUR DÉCIDER DE LA PLUS GRANDE VITESSE DE CES INSTRUMENTS AU CONCOURS DE TORONTO, LE 13 AOÛT 1888.

"En écrits généraux — matières de preuves légales et commerciales — Mlle M. E. Orr, a gagné la médaille d'or et le titre de champion du monde." "M. Mc GERRIN a gagné la médaille d'argent dans la même classe."

Mlle M. E. ORR. Signé THOS. PICKNEY, Prés. N. S. DUNLOP, Sec. C. E. STANBURY, W. W. PERRY, T. MACGILLICUPPY.

Tous deux s'étaient servis du TYPEWRITER REMINGTON

Le REMINGTON a aussi remporté le premier prix à Cincinnati et le premier prix à New-York, pour la plus grande vitesse dans les ouvrages légaux et les correspondances. Pour toute information s'adresser à

JOHN O'FLAHERTY, 248, rue St-Jacques, Montréal

Le REMINGTON a aussi remporté le premier prix à Cincinnati et le premier prix à New-York, pour la plus grande vitesse dans les ouvrages légaux et les correspondances. Pour toute information s'adresser à

JOHN O'FLAHERTY, 248, rue St-Jacques, Montréal

Le REMINGTON a aussi remporté le premier prix à Cincinnati et le premier prix à New-York, pour la plus grande vitesse dans les ouvrages légaux et les correspondances. Pour toute information s'adresser à

JOHN O'FLAHERTY, 248, rue St-Jacques, Montréal

Le REMINGTON a aussi remporté le premier prix à Cincinnati et le premier prix à New-York, pour la plus grande vitesse dans les ouvrages légaux et les correspondances. Pour toute information s'adresser à

JOHN O'FLAHERTY, 248, rue St-Jacques, Montréal

Le REMINGTON a aussi remporté le premier prix à Cincinnati et le premier prix à New-York, pour la plus grande vitesse dans les ouvrages légaux et les correspondances. Pour toute information s'adresser à

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC SAINT-JEAN

Le 1er octobre 1888, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et y arriveront comme suit, excepté les dimanches.

ALLANT AU NORD
8.00 A.M.—Express direct pour Le Lac Saint-Jean tous les jours, arrivant à la Jonction Chambord à 6.30 P.M.
2.30 P.M.—Train mixte pour Le Rivière à Pierre, tous les jours, y arrivant à 8.45 P.M.

ALLANT AU SUD
4.30 A.M.—Train mixte de la Rivière à Pierre, tous les jours pour Québec, y arrivant à 9.10 A.M.
10.40 A.M.—Express direct de la Jonction Chambord tous les jours, pour Québec, y arrivant à 9.10 A.M.

Les trains vont jusqu'à la Jonction Chambord et Robertville vers le 1er novembre, mais à date exacte sera annoncée plus tard. Les trains font exclusivement à St-Ambrose avec les omnibus allant au village Indien, Lorette, et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village Valcartier, et à Saint-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins.

Le fret pour tous les points des districts du Lac St-Jean et Saguenay à l'Ouest et à l'Est de la Jonction Chambord, sera enregistré pour la Jonction Chambord.

Informations au sujet des prix pour les passagers et des taxes pour le fret s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent général, pour les passagers et le fret, Québec.

Le fret sera payé par reçu à Québec après 5 h. P.M. Billets de retour de première classe aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations jusqu'à la Rivière à Pierre, dans les trains mixtes, jusqu'au mardi suivant et à tous les points au nord de la Rivière à Pierre, pour revenir par le train partant du Lac Saint-Jean, lundi matin seulement.

J. G. SCOTT, Secrétaire & Gérant. 5 Octobre 1888.

CHEMIN DE FER LE QUEBEC CENTRAL

LIÈGE COÛTE ENTRE QUEBEC, BOSTON ET NEW-YORK
La ligne la plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre via Sherbrooke et Newport, Vermont.

La seule ligne ayant des chars-parloir et docteur entre Québec et Boston, sans transbordement, connectant aussi avec les chars-parloir à Sherbrooke pour Springfield, Mass. et New-York.

Le 1er octobre 1888, les trains quitteront Québec à 7 h. 00 p.m.
EXPRESS—Départ de Québec par le bateau-passager à 12.30 p.m., de Lévis à 1.10 p.m. Arrive à la Jonction de la Rivière à 2.35 h. p.m., arrive à Sherbrooke à 8.00 p.m., à New-York, N.Y., à 10.00 p.m. Arrive à Boston à 11.30 a.m. et arrive à New-York à 11 h. 45 a.m.

Char-parloir et docteur Monarch attaché à ce train de Québec à Boston, sans transbordement.
MIXTE—Part de Québec par le bateau-passager à 1.30 p.m.; de Lévis à 2.20 p.m.; arrive à la Jonction de la Rivière à 4.40 p.m.; arrive à St-François à 7.45 p.m.

Les trains arrivent à Québec:
EXPRESS—Part de New-York à 4 h. 00 p.m.; de Boston à 7 h. p.m.; de Newport à 6 h. a.m. Arrive à Lévis à 3 h. 19 p.m. et à Québec par le bateau-passager à 3.30 p.m.

Char-parloir et docteur Monarch attaché à ce train de Boston à Québec, sans transbordement.
MIXTE—Part de St-François à 6 h. a.m., de la Jonction de la Rivière à 7 h. 25 a.m., arrive à Lévis à 11.15 a.m. et à Québec par le bateau-passager à 11 h. 30 a.m.

Connexions faites: Intercolonial à la Jonction d'Harlowe et à Lévis pour les passagers allant sur cette ligne dans les différents points de la Nouvelle-Angleterre. Malls de New-York et Boston transportées sur cette voie.

Le bagage est éligible entre tous les endroits. Pour billets et autres informations s'adresser au bureau général des billets, en face de l'Hôtel Saint Louis.

JAS. R. WOODWARD, Gérant-général. J. H. WAITS, Sec. des passagers. Sherbrooke, 25 octobre 1888.

TRAVERSÉ DU GRAND TRÉPAR
QUEBEC, QUEBEC-SUD
P. M. A. M.
1. 15—Pour l'Ouest 7 h. 00—Pour la ville éclairant à l'Est, venant de l'Ouest.

2. 00—Pour la ville allant à l'Ouest, venant de l'Ouest.
3. 00—Pour le train éclair venant de l'Ouest, venant de Richmond.
4. 45 Accommodation pour le fret et ma.

SS. Voyages intermédiaires pour le fret et ma.

LIGNE DE TRAVERSE ENTRE QUEBEC ET LEVIS
LES BATEAUX TRAVERSIFERS connectant avec les trains aux mentions (de temps en temps) quitteront:
QUEBEC, LEVIS
Pour l'intercolonial
A. M. A. M.
7. 45 Malle pour Halifax 6. 00 Train mixte de la R. du Loup.

P. M. P. M.
2. 00 Malle pour la R. du Loup.
6. 45 Accommodation pour la R. du Loup.

LV COMPAGNIE CHINIC

(ANCIENNE MAISON METHOT, FONDÉE EN 1808)

Successeurs de Beudet & Chinic

— COIN DES RUES —

SAINT-PIERRE ET DE LA MONTAGNE

QUEBEC

— FABRICANTS DE —

CLOUS ET DE MOULANGES

— ET —

MARCHANDS DE FER

GROS ET DETAIL

Spécialité de quincaillerie de fabriques. Peintures, Huiles, Vernis, Verres à vitres, Célebre Clou coupe "Méthot" Fouritures de forgerons, de charrois, de ferblantiers et d'entrepreneurs. Assortiment de fer considérable et complet venant d'Europe.

PRIX SANS PRÉCÉDENTS A QUÉBEC
BEAUDET, LEFAIVRE & CARNEAU, QUINCAILLERIES ET FERRONNERIES EN GROS 122, RUE ST-PAUL, QUÉBEC.

CETTE MAISON FERA UN COMMERCE GÉNÉRAL DE QUINCAILLERIES FER EN BARRES, ACIER, TOILES ET FERBLANS, PEINTURES, VERNIS, etc. AURA UN ASSORTIMENT COMPLET POUR LA FABRICATION DES VOITURES.

Marchandises reçues tous les jours. Nous invitons spécialement les clients de l'ancienne maison BEAUDET & CHINIC qui trouveront dans notre établissement ceux avec lesquels ils ont transigé pendant de nombreuses années.

Agents pour les huiles à machines de la "Montreal Oil Company." LA COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE — DE — E. B. HEDDY

Allumettes, Seaux, Cuves, Planches à Laver, Cuves, etc., etc. EN FIBRES PRESSES

LES MEILLEURES ET LES PLUS BELLES MARCHANDISES DU MONDE. mandez à votre épicière où ils sont en vente.

Heintzman & Co. PIANOS ORGUES. BUREAU PRINCIPAL No. 219, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

Nous avons deux Magasins

BUREAU PRINCIPAL No. 219, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUÉBEC LA MAISON

GERVAIS & HUDON

Va toujours en augmentant, elle prospère en vendant des Articles de première classe, tel que PIANOS:

NTZMAN & CIE., HEINTZMAN & CIE., HEINTZMAN & CIE. WILLIAMS, BELL & CIE., WILLIAMS, BELL & CIE. Dominion & Cie., Dominion & Cie., Dominion & Cie. Masson & Rish, Masson & Rish, Masson & Rish. SCHIEDMAYER, (Allemand.) SCHIEDMAYER, (Allemand.) SCHIEDMAYER, (Allemand.)

AUSSI PLUSIEURS SORTES DE PIANOS AMÉRICAINS. ORGUES ET HARMONIUMS WILLIAMS, BELL & CIE., WILLIAMS, BELL & CIE., WILLIAMS, BELL & CIE. Dominion & Cie., Dominion & Cie., Dominion & Cie. THOMAS THOMAS THOMAS SCHIEDMAYER, SCHIEDMAYER, SCHIEDMAYER.

MACHINES À COUDRE NEW WILLIAMS, NEW WILLIAMS, NEW WILLIAMS. DAVIS [pour famille], DAVIS [pour famille], DAVIS [pour famille]. DAVIS [pour sellier], DAVIS [pour sellier], DAVIS [pour sellier].

Tordueuse, Coffres de sûreté, (safe), Couchettes de fer, Pallasses à ressort, etc. Tous les articles que nous vendons sont garantis de première classe et nous invitons le public à venir visiter notre établissement afin de constater que nous nous en sommes assurés. Plusieurs de nos pianos sont faits avec les meilleurs instruments français à répétition, mais le tout de nos pianos porte une garantie de cinq ans.

GERVAIS & HUDON 219 et 339, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUÉBEC.

ED I TEUR DE BREVET. 9 RUE ST-JEA

FEUILLETON DE "LA JUSTICE"

LE TUEUR DE TIGRES

Le capitaine se décida à faire camper la troupe dans une de ces clairières assez vastes, comme on en rencontre beaucoup dans ces parages, et qui sont formées par la chute d'arbres renversés par les ouragans ou morts de vieillesse.

Le commandement de halte retentit. Les soldats et les arrieros poussèrent un soupir de satisfaction et s'arrêtèrent aussitôt. Le capitaine, dont les yeux étaient en ce moment fixés par hasard sur le guide, vit un nuage de mécontentement sur son front; cependant se sentant observé, cet homme se remit aussitôt, feignit de paatager la joie générale, et mit pied à terre.

Les chevaux et les mules furent dessellés, afin qu'ils pussent en liberté paître les jeunes pousses des arbres et l'herbe qui croissait en abondance sur le sol.

Les soldats prirent leur frugal repas et se couchèrent sur leurs zarapes afin de dormir. Bientôt tous les individus composant la caravane furent plongés dans le sommeil; seuls deux hommes veillaient.

Ces deux hommes étaient le capitaine et le guide. Probablement chacun d'eux était tourmenté de réflexions assez révérielles pour chasser le sommeil et les tenir éveillés lorsque tout les invitait au repos.

A quelques pas de la clairière, de monstrueux ignames étaient étendus au soleil, vautre dans la vase grisâtre d'un ruisseau dont l'eau coulait doucement, avec un léger murmure, à travers les obstacles de toutes sortes qui entravaient son cours.

Des myriades d'insectes remplissaient l'air du bourdonnement continu de leurs ailes; les cécrouils sautaient gaiement de branche en branche; les oiseaux, cachés sous la feuillée, chantaient à plein gosier, et parfois, au-dessus des hautes herbes, on voyait apparaître la tête fine et les yeux effarés d'un daim ou d'un asbata qui, tout à coup s'élançait sous le couvert avec des bramelements de frayeur.

Mais ces deux hommes étaient l'un et l'autre trop préoccupés pour remarquer ce qui se passait autour d'eux.

Le capitaine releva la tête; en ce moment le guide fixait sur lui un regard d'une fixité étrange; confus d'être ainsi surpris à l'improviste, il chercha à donner le change à l'officier, en lui adressant la parole, vieille tactique, dont celui-ci ne fut pas dupe.

—Voilà une chaude journée; seigneurie, dit-il d'un air nonchalant. —Oui, répondit laconiquement le capitaine. —Est-ce que vous ne vous sentiriez pas envie de dormir? —Non.

—Pour moi, je sens mes paupières extraordinairement lourdes, mes yeux se ferment malgré moi; avec votre permission, je vais faire comme nos compagnons et prendre quelques instants de l'excellent sommeil qu'ils savourent avec tant de délices.

—Un instant, j'ai quelques mots à vous dire. —A moi? —Oui. —Soit, dit-il d'un air parfaitement indifférent.

Il se leva en étouffant un soupir de regret et vint s'asseoir auprès du capitaine, qui se recula pour lui faire place sous l'ombre protectrice du gros arbre au vert feuillage qui étendait au-dessus de sa tête ses bras de géant tout chargés de pampres et de barbe d'Espagne.

—Nous verrons, dit-il. Sortirez-vous bientôt de l'inférieure forêt dans laquelle nous nous trouvons? —Nous n'avons plus que deux heures de marche; au coucher du soleil nous aurons rejoint ceux qui nous attendent. —Dieu le veuille! murmura le capitaine. —Amen! fit le soldat d'un ton gagnard.

—Mais comme vous avez jugé convenable de ne répondre à aucune des questions que je vous ai adressées, vous ne trouverez pas mauvaise qu'à partir de ce moment je ne vous perde pas de vue, et que lorsque nous nous remettrons en marche, je vous garde à mes côtés.

—Ce sera comme il vous plaira, capitaine; vous avez la force, sinon le droit, de votre côté je suis contraint de me conformer à vos volontés. —Très-bien, maintenant pouvez-vous dormir si bon vous semble. —Ainsi vous n'avez plus rien à me dire? —Rien.

—Alors que craignez-vous? (A continuer)

—Pas grand'chose c'est vrai. Eh bien! questionnez, seigneurie, je tâcherai de vous répondre.

Le paysan mexicain, Indien manxo ou civilisé, tien beaucoup du paysan normand, en ce sens qu'il est presque impossible d'obtenir de lui une réponse positive à la question qu'on lui adresse.

Le capitaine fut contraint de se contenter de la quasi-promesse du guide; il reprit: —Qui êtes-vous? —Moi? —Où!

Le guide se mit à rire. —Vous le voyez bien, dit-il, Le capitaine secoua la tête. —Je ne vous demande pas ce que vous paraissez être, mais ce que vous êtes réellement.

—Eh! seigneur, quel homme peut répondre de soi et savoir positivement qui il est? —Écoutez, drôle, reprit le capitaine d'un ton de menace, je ne veux pas perdre mon temps à vous suivre dans toutes les circonvolutions qu'il vous plaira d'inventer. Répondez catégoriquement à mes questions, ou sinon.....

—Si non?..... interrompit le guide avec un accent railleur. —Je vous brûle la cervelle comme à un chien! répondit-il en sortant un pistolet de sa ceinture et en l'armant rapidement. L'œil du soldat lança un éclair, mais ses traits demeurèrent impassibles, et pas un muscle de son visage ne bougea.

—Oh! oh! seigneur capitaine, fit-il d'une voix sombre; vous avez une singulière façon d'interroger vos amis.

—Qui, m'assure que vous êtes le mien?..... Je ne vous connais pas, moi.

—C'est vrai, mais vous connaissez la personne la personne qui m'a adressé à vous, cette personne est votre chef comme elle est le mien, je lui ai obéi en vous venant trouver, comme vous devez lui obéir en vous conformant aux ordres qu'elle vous a donnés.

—Oui, mais ces ordres m'ont été transmis par vous.

—Qu'importe cela! —Qui m'assure que cette dépêche que vous m'avez apportée, vous avait été réellement remise à vous?

—Caramba! capitaine, ce que vous me dites-là n'est guère flatteur pour moi, répondit le guide d'un air offensé.

—Je le sais; malheureusement nous vivons dans un temps où il est si difficile de distinguer ses amis de ses ennemis, que l'on ne saurait prendre trop de précautions pour éviter de tomber dans un piège; je suis chargé par le gouvernement d'une mission extrêmement délicate, je dois plus qu'un autre agir avec réserve à l'égard de gens qui me sont inconnus.

—Vous avez raison, capitaine aussi, malgré ce que vos soupçons ont d'injurieux pour moi, je ne me formalise pas de ce que vous me dites: les positions exceptionnelles exigent des mesures exceptionnelles. Seulement je tâcherai par ma conduite de vous prouver que vous vous êtes trompé à mon égard.

—Je serais heureux de m'être trompé; mais prouvez-y garde. —Sije m'aperçois de quelque chose de louche, soit dans vos mouvements, soit dans vos paroles, je n'hésiterai pas à vous brûler la cervelle. Maintenant vous êtes averti, c'est à vous d'agir en conséquence.

—Soit, capitaine, j'en courrai les risques. Quoi qu'il arrive, je suis certain que ma conscience m'absoudra, car j'aurai fait pour le mieux.

Ceci fut dit d'un air de franchise qui, malgré ses soupçons, en imposa au capitaine.

—Nous verrons, dit-il. Sortirez-vous bientôt de l'inférieure forêt dans laquelle nous nous trouvons? —Nous n'avons plus que deux heures de marche; au coucher du soleil nous aurons rejoint ceux qui nous attendent.

—Dieu le veuille! murmura le capitaine. —Amen! fit le soldat d'un ton gagnard.

—Mais comme vous avez jugé convenable de ne répondre à aucune des questions que je vous ai adressées, vous ne trouverez pas mauvaise qu'à partir de ce moment je ne vous perde pas de vue, et que lorsque nous nous remettrons en marche, je vous garde à mes côtés.

—Ce sera comme il vous plaira, capitaine; vous avez la force, sinon le droit, de votre côté je suis contraint de me conformer à vos volontés.

—Très-bien, maintenant pouvez-vous dormir si bon vous semble. —Ainsi vous n'avez plus rien à me dire? —Rien.

—Alors que craignez-vous? (A continuer)

Dernière Edition 5 HRS. P. M.

Le vote de la ville de New-York sera de près de 275 mille cette année, ce qui est 55 mille de plus qu'en 1884.

On annonce que les travaux du conseil général de Lorraine auront lieu désormais en allemand.

Les journaux annoncent les fiançailles de l'archiduc Léopold Salvator avec la princesse Blanche de Bourbon.

M. le Dr H. Laroque, de Plattsburgh, N. Y., est candidat démocrate pour la charge de coroner du comté de Clinton.

M. P. L. Paquette a été nommé candidat à la législature pour le 18e district (quartier trois de la ville) du comté de Worcester.

Une dépêche de Stuttgart dit que les ministres du roi de Wurtemberg ont menacé de donner leur démission si le souverain ne congédiait pas M. Woodcock, son conseiller américain.

Le correspondant du Times à Berlin dit: "Toutes les apparences font croire que l'Allemagne et l'Angleterre ne se sont pas encore entendues sur la solution à donner au problème de l'Est africain."

Un statisticien a calculé que le sexe féminin de l'Amérique dépense annuellement \$8,000,000 en fard, poudres, etc., servant à réparer des ans irréparables outrage."

Il est fortement question d'une récompense de \$50,000 pour la capture d'Axworthy, le trésorier fugitif de Cleveland (Ohio). On dit que des détectives sont déjà partis pour l'Europe à la recherche du fugitif.

Le consul général d'Espagne à New-York a reçu la dépêche suivante de la Havane: "Le fameux bandit Victor Frogosa a été tué et quelques-uns de ses compagnons ont été blessés par la garde civile de Cuba."

Le Monde annonce que M. Ernest Pacaud et Madame Pacaud doivent partir dans quelques jours pour aller passer l'hiver en Europe. Cette nouvelle est tout-à-fait inexacte. M. Pacaud nous assure qu'il n'a jamais été question de ce prétendu voyage.

L'état de la santé du roi Guillaume de Hollande s'est aggravé; il inspire cette fois des craintes sérieuses. Le Staats Courant dit que le palais et la gorge du roi sont enflammés, et qu'il avale les aliments avec difficulté; aucune amélioration ne se produit.

Un individu du nom de Schroeder, ancien employé auxiliaire à la poste de Berlin, a été arrêté. Il est prévenu d'avoir volé récemment dans les bureaux de la poste un sac renfermant des matières postales. Il a été pris dans une banque au moment où il essayait de toucher des coupons. Un de ses complices a été arrêté ensuite dans un hôtel.

Le gouvernement des Etats-Unis a résolu d'envoyer un vaisseau de guerre à Haïti pour protéger les intérêts américains gravement compromis par la triste situation des affaires dans cette île. On s'attend à une nouvelle révolution, s'il faut en croire des rapports transmis au département d'Etat américain par ses agents.

On ne doute rien à Brooklyn. Il s'agit, paraît-il, de construire, à l'entrée du Prospect Park, un arc de triomphe plus grand et plus beau que celui de Paris, et cela avec un crédit de \$100,000 actuellement disponible, plus un autre crédit de \$145,000 à demander au conseil municipal. Or, l'arc de triomphe de l'Etoile, à Paris, le plus grand du monde, a coûté près de dix millions de francs!

Le navire de guerre allemand Sophie, a longuement bombardé Whindi, ville située au nord de Bagamayo; le commandant de la Sophie a fait ensuite débarquer un détachement arrivé qui a brûlé une partie du village. Une vieille négresse a été tuée. On dit que les indigènes du village avaient fourni aux insurgés des renforts, des armes et des munitions.

Les pangermanistes autrichiens se servent maintenant d'enveloppes bordées de noir, rouge et or et fermées avec un cachet portant les mots prononcés par M. de Bismarck à la tribune du reichstag: "Nous autres Allemands, nous craignons Dieu et nul autre au monde."

Le ministre autrichien a défendu l'expédition des lettres portant ces cachets. La convention du parti des droits de la femme, réunie à Boston, et comptant vingt-et-une déléguées, a désigné Mlle Alice Stockton, de Wheaton, comme candidat du parti au poste de gouverneur de l'Etat du Massachusetts pour les prochaines élections. Mlle Stockton a le grand avantage de n'être âgée que de vingt-six ans et d'être, affirmé-t-on, très jolie.

Un journal parisien raconte qu'il circule dans le monde diplomatique une anecdote dont on se divertit fort. A la nouvelle de la dernière tentative des Soudanais contre Souakim, M. Crispien a écrit au marquis de Salisbury pour lui offrir le concours armé de l'Italie. Lord Salisbury a répondu: "Je vous remercie cordialement de votre offre. A mon tour, je mets à votre disposition quelques croiseurs et des troupes de débarquement pour Massouah."

Trois légères secousses de tremblement de terre, précédées d'un bruit sourd terrain analogue à celui d'une décharge lointaine d'artillerie ont été ressenties pendant la nuit à New-Bedford (Massachusetts) et dans toute la région environnante. Il n'y a eu, d'ailleurs aucun accident.

D'après le Commercial, de Winnipeg, il n'y a dans la province du Manitoba que trois brasseries: 1 à Saint-François-Xavier, propriétaire, M. Pearson, 1 à Saint-Charles, propriétaire, M. Geo. Caron, et 1 à Joly, propriétaire, M. S. M. Barré. Nos compatriotes ont donc à peu près le monopole de cette industrie. Ils contrôlent en outre 10 fromageries sur les 28 que compte le Manitoba.

Le Moniteur Industriel dit que les six principales compagnies de chemins de fer de France emploient plus de 10,000 traverses par jour, ou 3,650,000 par année. Comme un arbre de dimensions ordinaires ne donne que dix traverses, les chemins de fer en question demandent mille arbres par jour pour les traverses seulement. Aux Etats-Unis la consommation est beaucoup plus grande, s'élevant à environ 15 millions de traverses par an, équivalant à la destruction d'environ 170,000 acres de forêt. La consommation annuelle de traverses par les chemins de fer du monde est estimée à 40 millions, ce qui est probablement au-dessous de la vérité. On attribue à ce rapide dépouillement de nos forêts les changements atmosphériques et les fréquentes inondations qu'on a observés depuis quelques années. Les traverses de bois seront remplacées dans un avenir rapproché par des traverses en métal.

Nouvelles du Penitencier

CE QUE FONT DES FORCATS BIEN CONNES

Une personne qui a visité le pénitencier hier, dit le Monde de Montréal, nous communique les faits suivants, au sujet des détenus les plus en vue.

L'ex-détective Fahey est devenu un boulangier très capable et ses galettes chaudes sont très recherchées par les employés. Pour un homme qui passe son temps dans le pétrin, il s'en retire à merveille.

Jacobs, le meurtrier de Coughnawaga, travaille avec l'ex-détective Naegle, dans le département des menuisiers. Celui-ci peut bien malade et on doit présenter une requête pour le faire libérer pour cause de mauvaise santé.

Parent, l'ex-caissier de la banque Hochelaga, paraît pour d'une bonne santé et dit qu'il n'a jamais de plainte de la manière dont on le traite, excepté qu'on ne lui donne pas de liberté.

Le pauvre Picher, de Providence, fait pitié. Pendant son procès il n'a jamais pensé pendant un instant qu'il serait envoyé au bagne. Il s'aperçoit maintenant qu'il se trompait. Au lieu de ses habits à la mode, il a endossé la livrée jaune et noire. On l'a fait travailler à casser de la pierre, mais en l'a rendu complètement fou. Il est enfermé à l'infirmerie où il se croit en pique-nique.

DERNIERES DEPECHEES

JUSQU'A 4 HRS. P. M.

LE CZAR A MOSCOU

Jubile du roi Georges 25 ANS DE REGNE L'AFFAIRE SACKVILLE

Ce que dit M. de Blowitz

Berlin, 3 novembre. — La Gazette de l'Allemagne du Nord, parlant du budget financier, dit: "La République s'est appauvrie, mais tous ses conseillers et ses tuteurs se sont enrichis. Cela explique pourquoi il est impossible de rétablir les finances de la France."

L'Exposition de 1889 Paris, 3 novembre. — M. Legrand, ministre du commerce, a informé le cabinet que les exposants auraient à dépenser en 1889 moins qu'en 1878. La tour Eiffel sera terminée au mois de janvier.

Le voyage du czar Saint-Petersbourg, 3 nov.—Le czar et sa suite ont été reçus à Moscou au milieu de cérémonies imposantes. Le peuple a fait à l'empereur un accueil des plus enthousiastes. Le czar a visité la cathédrale, où il a prié silencieusement devant le célèbre tableau de la Vierge. Après avoir passé quelques heures au Kremlin il s'est remis en route pour Gatchina.

Le czar a reçu du président Carnot et des empereurs d'Allemagne et d'Autriche des dépêches le félicitant d'avoir échappé au danger qui l'a couru, lors du déraillement du train qui le ramenait à Gatchina.

Cologne, 3 nov.—On raconte ici que la noblesse du Caucase est prête à se soulever à la première occasion et que les comptes-rendus officiels de la réception faite par elle au czar étaient rien moins qu'exactes.

Le jubilé du roi de Grèce Athènes, 3 novembre.—Les fêtes données en l'honneur du vingt-cinquième anniversaire de l'avènement du roi Georges au trône de Grèce ont été célébrées en grande pompe. Le temps était superbe, tous les édifices de la capitale décorés à profusion, et les rues bordées de monde; la population athénienne avait revêtu ses pittoresques habits des jours de fêtes.

Dans la matinée, le roi et le prince héritier, duc de Sparte, chevauchant en tête d'une longue procession, se sont rendus à la cathédrale où un Te Deum a été chanté en présence de la famille royale et d'une foule d'invités de distinction. Une messe de 101 temps de canon a été dite à l'issue du service.

minée et une retraite aux flambeaux a clos les réjouissances. Des fêtes semblables ont été célébrées dans toutes les provinces.

Un décret royal vient d'être rendu qui élève le duc de Sparte au grade de capitaine d'infanterie.

L'exposition internationale a été inaugurée aujourd'hui en grande pompe par le roi, accompagné des membres de la famille royale et d'invités de distinction. Le succès de l'exposition dépasse toutes les prévisions.

L'affaire Sackville Londres, 3 novembre.—On dit que dans les cercles du gouvernement l'incident Sackville est considéré comme clos. Lord Sackville n'a pas encore informé du gouvernement de la date de son retour. Il est possible qu'il s'écoule un certain temps, avant qu'un nouveau ministre soit envoyé à Washington. Les cercles américains de Londres seraient désireux de voir nommer Lord Sackville.

Paris, 3 novembre.—J'ai eu ce matin un entretien avec M. de Blowitz, correspondant du Times de Londres à Paris, à qui j'ai demandé ce qu'il pensait de l'affaire Sackville; voici ce que M. de Blowitz m'a répondu: "J'ai connu M. Sackville-West lorsqu'il était premier secrétaire de l'ambassade anglaise à Paris. Il me semble à cette époque, que son défaut, comme diplomate, était une circonspection exagérée ou, plutôt, un excès de réticences et de réserve. Ce qui me frappe aujourd'hui au milieu de la tempête de maldictions et d'insultes qui vient de s'élever, c'est qu'aucune voix ne s'est fait entendre pour condamner l'homme qui lui a tendu le piège. Tous, sans exception, paraissent frapper l'homme qui a été la victime, tandis que l'auteur déshonorant de celui qui a trompé la confiance de lord Sackville est encore exempt de blâme."

— Pensez-vous que lord Sackville ait été dans son droit en écrivant la lettre qu'on lui reproche? — Je pense que ce n'est pas seulement le droit, mais encore le devoir formel d'un ministre de servir par tous les moyens honnêtes les intérêts de son gouvernement; et lord Sackville, ancien compatriote, lui demanda l'avis de son pays de naissance, c'est certainement le devoir du ministre de donner le conseil qu'on lui demande.

— Par exemple, il faut le faire d'une façon tout à fait privée, et de telle manière que la réponse ne puisse pas servir d'instrument dans les mains des politiciens du pays auprès duquel le ministre est accrédité. Lord Sackville a répondu sur le secret du secret, et ce n'est que par un abus de confiance que sa lettre est devenue publique. Je suis d'avis que lord Sackville a agi comme il devait le faire.

— Auriez-vous agi de même si vous vous étiez trouvé à la place de lord Sackville? — Oui. — Que pensez-vous de l'attitude prise en cette affaire par le gouvernement des Etats-Unis? — Je pense que M. Cleveland aurait dû rester entièrement en dehors de la controverse. Si la question avait été d'intérêt national, il aurait pu intervenir pour des raisons de patriotisme abstrait, mais lorsque ses intérêts personnels sont en jeu, il aurait été plus patriotique, plus naturel de la part d'un homme d'Etat et beaucoup plus digne du premier magistrat d'une nation de garder le silence et de laisser au gouvernement anglais l'initiative des mesures qu'il y avait à prendre contre son représentant.

Certainement lord Sackville, car, sa présence en Amérique ne saurait être désormais d'aucune utilité pour les intérêts anglais, mais je pense aussi que, en présence de l'attitude comminatoire prise par le cabinet de Washington, le gouvernement anglais, après avoir rappelé lord Sackville, ne se hâtera pas d'envoyer un autre représentant à Washington."

In divorce Victoria, C. A. 3 novembre.—Albert E. Haynes, a obtenu aujourd'hui, le divorce d'avec sa femme Mary Francis, qui fréquente aujourd'hui les maisons mal famées, à Vancouver. Le couple n'était marié que depuis deux ans. La jeune divorcée est âgée de 16 ans.

Suicide à bord d'un steamer New-York, 3 novembre.—Frederic S. Lowas, natif d'Angleterre, âgé de 36 ans, et passager de cabine à bord du steamer City of Chester, arrivé aujourd'hui dans ce port, s'est suicidé pendant la traversée, en se pendant dans sa cabine.

CORRESPONDANCE

La photographie améliorée Monsieur le rédacteur,

Vous ne me refusez pas, j'espère, l'insertion de cette note qui ne manquera pas d'intéresser pour vos lecteurs.

L'année dernière, au retour d'un voyage aux Etats-Unis, où j'étais allé dans l'intérêt de mon atelier, j'écrivais dans vos colonnes que l'art de la photographie était, au Canada notamment, en arrière des progrès mis en œuvre de l'autre côté de la frontière, principale-ment dans les grandes villes où les beaux-arts sont appréciés à leur juste valeur. Ai-je eu tort de croire qu'une innovation qui réussit si bien aux Etats-Unis, était appelée au même succès ici? Certainement non, si j'en juge par les nombreuses commandes que je n'ai cessé de recevoir de toutes parts. Il y a à peine un an que j'ai apporté au pays cet appareil, et il n'y a pas aujourd'hui une rue à Québec, où à Lévis, où même une campagne si reculée qu'elle soit, où je n'ai fait deux ou trois de ces grandes photographies; tous s'accordent à dire que ces portraits sont admirables sous tous les rapports.

L'appareil à extension que je possède est le seul du genre au Canada, pouvant photographier sur la personne même exactement les proportions naturelles du buste. Autre mérite de l'appareil: il copie à perfection les portraits de quelque grandeur qu'ils soient, cartes de visite, petites cartes, portraits, terminés, à demi effacés, et les reproduit avec une précision parfaite d'expression et de ressemblance. Avec cet appareil si perfectionné, la restauration des vieux portraits, qui souvent ont besoin d'être retouchés, modifiés même dans une partie de la toilette, est une chose que l'on fait tous les jours.

J'invite cordialement les personnes qui désirent avoir leur portrait en grand, ou faire une agréable surprise à un ami à l'occasion d'un joyeux anniversaire ou des fêtes du jour de l'an qui approchent, à venir en faire par elles-mêmes l'expérience, en me confiant leur ouvrage, et je puis les assurer d'avance que leurs portraits seront faits tels que mentionnés dans cette correspondance. Notons que c'est maintenant le meilleur temps pour donner commande, afin de pouvoir avoir les portraits à temps pour les fêtes d'hiver.

Un verra à mon atelier une grande collection de portraits de personnes bien connues, grandeur naturelle, dont l'examen prouvera que je n'annonce rien de trop.

Le nom de M. Fred. Perry a été nommé préposé des incendies à Montréal, conjointement avec M. Poier.

A la citadelle Depuis la semaine dernière M. Joseph Vézina, maître de bande de la batterie B a renouvelé son engagement. M. Vézina, ainsi que sa famille, réside maintenant à la citadelle où un logement des plus confortables a été mis à sa disposition.

Je remercie cordialement messieurs les curés du patronage dont ils ne cessent de m'honorer, car c'est à eux que je puis attribuer ce succès inespéré. J'invite particulièrement ces messieurs à venir voir mon atelier avant de donner leurs commandes ailleurs, et je suis certain qu'ils me donneront leurs commandes.

Les prix sont très accessibles à tous, suivant la richesse et la variété des cadres et la grandeur de la photographie. Si je ne craignais pas d'abuser de la générosité de mes clients, je pourrais mentionner un grand nombre de lettres de félicitations même de personnes que je n'ai jamais connues, me disant avoir vu mes portraits, soit à Québec ou ailleurs.

Je ne néglige pas pour cela la confection des portraits-cartes à \$1.50 la douzaine et \$3.00 la douzaine les cabinets finis avec soin. J'ai l'honneur d'être, Monsieur le rédacteur, Votre etc., A. R. Roy.

Phot. Lévis. M. P. S.—Le comité de l'exposition de 1887 a bien voulu me faire une médaille et un diplôme pour une douzaine, de grandes photographies que j'y j'avais exposées.

Nos informations MM. Bergeron M. P., Choquette M. P., et Bourbonnais, M. P. P., sont en cette ville. L'hon. Juge Irvine est parti pour Arthabaska et l'hon. Juge Caron partira pour Montréal, aujourd'hui. L'hon. M. J. K. Ward, et M. Alfred Perry, de Montréal, sont en cette ville.

Nous annonçons le départ pour la Ville Eternelle de M. l'abbé Victor Larois, un des membres distingués de la compagnie des RR. PP. Oblats de Marie Immaculée, de la ville d'Ottawa. Le jeune évêque se rend à Rome pour terminer ses études théologiques au Collège Romain et prendre ses degrés de docteur en théologie, philosophie, droit canon, écriture sainte, etc. Son absence du pays durera quatre années, car il visitera la Terre Sainte et l'Europe.

Nouvelles Locales

Cour du Recorder Un ivrogne qui en est à sa première offense est acquitté. Un nommé Joseph Berthiaume s'est saoulé hier soir. Il est cocher de place et il a conduit des clients rue Richmond. Là il s'est permis de frapper aux portes des maisons mal famées. Résultat \$5 d'amende ou 15 jours de prison.

Cour de Police Un gamin de quatorze ans a été condamné à deux ans d'École de Réforme ce matin pour vol d'une pièce de 25 sous. Le gamin qui a nom Thomas Glenn est arrivé au pays depuis sept ans. Ecosais d'origine il ne parle plus un traitre mot de français, ayant vécu quelques années chez des cultivateurs de Saint Agapit.

Le nommé Huard A deux heures et après-midi, le monstre dont nous parlions hier a été traduit en cour de police, sous l'accusation d'avoir battu sa vieille mère tel que nous le disions hier.

Nous nous attendions à ce que ce monstre serait puni plus sévèrement qu'il ne l'a été; il a été condamné à deux mois de prison seulement. Il est vrai qu'il passera ces deux mois aux travaux forcés. Naturellement nous nous inclinons respectueusement devant l'autorité de Son Honneur le juge Chauveau qui a fait une verte sermonne au misérable qu'il avait à juger; mais nous ajourerons que nous sommes désappointés.

Morts subites On mourut vite par le temps qui court, pas moins de trois morts subites à Québec pendant deux jours. Ce matin on a trouvé morte dans son lit madame Agnès Tardif, épouse de Benjamin Dionne, seigneur de bois qui demeure dans la rue de Lachetourie. La défunte qui était âgée de 61 ans avait toujours joui d'une excellente santé. Hier soir encore elle a joué aux cartes avec quelques amis et s'est couchée sans se plaindre d'aucun malaise.

Ce matin, on a été très étonné en la trouvant morte. La famille de la défunte habitait autrefois Kamouraska et réside à Québec depuis cinq ans seulement. Une enquête sera faite cette après-midi.

Ce matin, les ouvriers qui travaillent au canal d'épave central, rue St. André, ont trouvé dans ce canal le cadavre d'un vieillard, âgé de 70 ans, qui avait nom John Kane, et qui demeurait rue Champlain. Le défunt était employé en qualité de gardien de nuit. Quand on eut repêché le cadavre, on constata que le défunt avait une blessure béante à la tête. Est-ce un meurtre? Est-ce un accident? Voilà ce que l'on se demandait ce matin.

Le coroner a été averti et a permis qu'on transporta le cadavre de M. Kane à sa résidence où une enquête aura lieu lundi matin.

Le plupart de nos lecteurs savent que l'endroit où travaillait le défunt est très mal éclairé, et que les abords de ce canal sont très dangereux. Il est permis de croire que le jury qui sera assermenté dira qu'il y a eu négligence criminelle de la part de quelques intéressés; et ce verdict ira probablement rejoindre les autres de ce genre, et ensuite personne n'en entendra parler.

Il est vraiment regrettable de voir que des pertes de vies précieuses arrivent à nos yeux dans des circonstances semblables et que presque jamais on n'en a vu suite au verdict du jury assermenté dans ces cas.

Ce matin une enquête a été tenue au sujet de la mort mystérieuse du nommé Charles Roy qui a été trouvé mort dans un hôtel du Palais. Le défunt était âgé 70 ans. Les jurés, après avoir entendu le témoignage du docteur Lebel, ont déclaré que le défunt avait succombé à une congestion des poumons causée par l'abus de liqueurs alcooliques et aussi à l'innanition; c'est-à-dire que le défunt est mort de faim, ou à peu près.

Nomination M. Fred. Perry a été nommé préposé des incendies à Montréal, conjointement avec M. Poier.

A la citadelle Depuis la semaine dernière M. Joseph Vézina, maître de bande de la batterie B a renouvelé son engagement. M. Vézina, ainsi que sa famille, réside maintenant à la citadelle où un logement des plus confortables a été mis à sa disposition.

Demie conge au couvent des Dames Ursulines aujourd'hui à l'occasion de la fête de la supérieure, madame Saint-Georges. Les élèves auront grand congé lundi, toujours à cette occasion. Ce matin il y a eu présentation d'adresses, de bouquets et musique par les élèves.

Pas morte Nous avions été induits en erreur l'autre jour quand nous avons annoncé que madame Milhomme avait succombé aux blessures qu'elle avait reçues à la suite d'un accident de voiture. Madame Milhomme, qui demeure à la Montague, Jeanne Lorette, a été transportée chez elle et se rétablit.

Anglais Declercq, B. A., ex-professeur de collège aux Etats-Unis par l'anglais, l'usant, pour inculquer cet idiome, que du Nouveau cours de langue anglaise, d'après Ollendorf, désire former des Anglais. No. 26, Côte de la Montagne. j-3, 5 7 nov.

Une ambulance Depuis hier l'ambulance, qui jusqu'à présent était remise à la Morgue, a été conduite au poste des pompiers. A l'avenir, en cas d'accidents graves, on n'aura qu'à téléphoner au poste central et immédiatement un pompier recevra ordre d'atteler son poste et de se rendre au lieu où un accident est arrivé. C'est là une grande amélioration. Nous désirons suggérer que des améliorations soient faites à cette voiture, la portière étant de beaucoup trop étroite.

Un cheval se faisant déjà vieux et qui, paraît-il, depuis plusieurs années, ne manquait pas de faire acte de présence à la Foire, n'a pas voulu quitter ce monde avant de s'y être rendu une dernière fois. Hier soir, quelques minutes après sa sortie du marché du Palais, cheminant sur la rue St-Vallier, étant, n'en pouvant plus, il ne crut rien de mieux à faire que de déposer là le fardeau de la vie, à la grande surprise de son nouveau propriétaire qui, fondant peut-être sur lui de belles espérances, fut très mari de ne relever qu'un cadavre.

Recettes Voici le montant des recettes de douanes et du revenu de l'intérieur au port de Québec pour le mois d'octobre 1888: Revenu de l'intérieur..... \$46,688 14 Recettes des Douanes..... 92,878 04

Nettoyage des rues Le comité des chemins a donné des instructions pour que toutes les principales rues de la ville soient nettoyées et grattées avant la chute définitive de la neige, afin qu'après la fonte de celle-ci le printemps prochain, l'on ne retrouve pas ça et là des morceaux de bois jusque sur les trottoirs. Le travail est déjà commencé.

Les redouters de nuit Il paraît que depuis quelques jours, on rencontre la nuit à St Roch des gens à mine suspecte, se dissimulant le long des maisons, lorsqu'il font la rencontre de quelques personnes. Ces redouters de nuit ne se promènent pas ainsi à la belle étoile, en plein cour de minuit, pour le simple plaisir de faire une promenade.

Hier soir, vers minuit un de ces personnages a frappé à la porte d'une maison de la rue Dorchester et insista pour avoir l'aumône. Comme bien l'on pense cet individu à mine rébarbative fut reçu comme il le méritait.

Nous attirons l'attention de la police sur ce fait; il y aurait peut-être de temps à autre de jolis coups de filet à faire, dans ces parages.

La sœur Bourgeois La sœur Bourgeois, fondatrice des sœurs de la Congrégation, décédée le 12 janvier 1700, et dont les restes avaient été transportés à Villa-Maria, Montréal, avaient été enterrés dans l'église paroissiale, Place d'Armes. Son cœur seul avait été placé dans l'église de la Congrégation.

Soixante dix ans plus tard, cependant, sur la demande des Sœurs, le corps fut exhumé et transféré aussi dans l'église de la Congrégation. On ouvrit le cercueil, et on en retira tous les ossements que l'on mit dans un nouveau cercueil, lequel fut déposé en terre, dans le sémuaire, du côté de l'évangile et contre le mur. On suspendit adessus de la porte de la sacristie la table de cuivre trouvée sur le premier cercueil, et où était gravée l'inscription.

Deux ans plus tard, en 1772, l'église de la Congrégation fut détruite, ainsi que le cimetière par un incendie, et le cœur de la sœur Bourgeois fut consommé dans sa niche. On en recueillit les cendres et on les enferma dans une boîte d'argent où on les conserve encore aujourd'hui.

ENTRE MILLE Monsieur.—En réponse à votre lettre me demandant quel effet votre Rob-Bonum a eu sur moi, je suis heureux de pouvoir vous dire que jamais dans toute ma vie je n'ai vu aucun remède agir si bien et si promptement; la première dose m'a fait tout de suite un bien considérable, et j'avais à peine pris les trois-quarts de la fiole que j'étais complètement guéri d'un rhume et d'une extinction de voix dont souffrait ma femme et mon vieux père qui en ont eu connaissance peuvent se faire une idée. Mon père, qui a 72 ans, assure qu'il n'a jamais vu dans sa vie un remède agir si bien.

Geo. SILVERWOOD, Gérant d'un département des moulins de coton, d'Hochelaga. En vente partout.

DECES GIREUX.—Le 2 du courant, est décédé Marie-Zéphire Gireux, épouse de Noël de la Salle de Sanschagrin, à l'âge de 38 ans. Elle sera inhumée lundi, le 5 du courant, à 8 heures. Le convoi funèbre quittera la demeure, 124, coin des rues Arago et Turgeon, à 7 heures a. m., pour se rendre à l'église St Roch et de là au cimetière St Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA NOS AMIS DE LA VILLE DE LA CAMPAGNE HERBERT SEVENOV HILLIER CONTINUATION DE LA GRANDE VENTE DE L'INDIENNE FONDS de Banqueroute de Blais & Emond \$75,000—DE MARCHANDISES SACRIFIEES—\$75,000 H. X. A. FOULS TOUS LES JOURS

RECEPTION D'OUVRAGES D'ART VICTOR PARENT VOITURIER 293, RUE ST-VALIER, ST-SAUVEUR

TRAVERGE DE L'ILE D'ORLEANS "ORLEANS" CAPITAINE BOLDUC

TRAVERGE DE ST-ROUALD ET SILLERY Le nouveau vapeur "Levis." CAPT. L. BEROCHERS

PIANOS & HARMONIUMS ARTHUR LAVIGNE Editeur de Musique

PIANOS Orgues-Harmoniums DES CÉLÈBRES MANUFACTURES DE Kranich & Bach, Mason & Hamelin, Lansdowne, Wheelock & Co., Baus & Cie.

DEMANDE UN JEUNE HOMME pour le commerce d'épicerie, et sachant les deux langues. Un ayant l'expérience requise sera préféré.